

MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE LIBOURNE

L'âge du Bronze

I — LE BRONZE ANCIEN

A — TROUVAILLES ISOLÉES

1. — Hache plate (moulage) en cuivre de Mazerat à Saint-Emilion (original au Musée de cette ville). Forme triangulaire, très fruste, à tranchant arciforme irrégulier.

$138 \times 45 \times 11$; poids : 322 g. (1).

2. — Hache plate en bronze (?) de Rouilledinat à Saint-Emilion. Forme trapézoïdale, tranchant arqué par martelage ayant causé une légère concavité des faces latérales. Beaucoup plus évoluée que la première.

103×44 et 21×9 ; poids : 210 g.

Les haches plates frustes et massives à section rectangulaire ne sont pas communes en Gironde (trouvailles isolées de Salleboeuf, Rauzan) et témoignent d'une technique primitive. Le dépôt de Saint-Jean d'Illac (BERCHON, *Soc. Arch. de Bordeaux*, 1891, pp. 58-54) en contenait au moins 8 très différentes avec des poids allant de 700 à 350 g. et des épaisseurs de 10 à 20 m/m. Dans l'Ouest abondent surtout les grandes haches de cuivre martelées, à tranchant élargi et bords droits peu accusés, du type du dépôt des Gleyses à Cestas (BERCHON, *Soc. Arch. Bordeaux*, 1897, p. VIII, n° 3) ainsi que des haches peu fonctionnelles du type de Chaix (Vendée) et de Blaye (Gironde) qui n'ont que 5,6 m/m d'épaisseur. (DÉCHELETTE, Appendice I, p. 52).

B. — MATÉRIEL DES CAISONS DE LA RÉGION DE SAINTE-FOY-LA-GRAINDE :

De 1896 à 1908 plusieurs sépultures en caisson furent découvertes dans la vallée du ruisseau des Sandeaux près de Sainte-Foy. Le matériel, recueilli par A. Conil, fit ensuite partie de la collection F. Morin avant de parvenir au Musée de Libourne. (2)

(1) La numérotation des pièces dans les vitrines sera précédée d'une lettre: B pour le Bronze, F pour le Fer. Lettres et numéros du texte se retrouvent dans les figures. Ordre des cotes : Longueur, largeur (au tranchant et au sommet pour les haches) épaisseur maximum, le tout en millimètres.

En principe les clichés sont à l'échelle 1/2, sauf indication contraire.

(2) Caisson : sépulture individuelle para-mégalithique, utilisée depuis le néolithique jusqu'au Bronze ancien. Entourage de dalles de champ avec ou sans recouvrement de pierres.

Caisson des Sandeaux à Saint-André-et-Appelles : Fouillé en janvier 1908.

3. — Hache plate à tranchant évasé et légers rebords obtenus par martelage avec gouttière sur les faces latérales.

$80 \times 40 \times 18$; poids : 135 gr.

4. — Galet pendeloque perforé.

Une grande épingle de bronze non décrite se trouvait aussi dans ce caisson mais elle a été perdue.

Caisson du Grand-Humeau à Saint-André-et-Appelles : Fouillé en 1896.

5. — Hache plate en cuivre, trapézoïdale à tranchant arqué mais sans rebords.

136×48 et 25×9 ; poids : 355 gr.

6. — Galet cylindrique perforé au milieu.

Caisson de Grangeneuve aux Lèves-et-Thoumeyragues : Fouillé en mars 1904.

7. — Une hache plate triangulaire à tranchant évasé et faibles rebords, sommet rendu tranchant par martelage.

$89 \times 45 \times 9$; poids 112 gr.

8. — Galet poli mais non perforé.

Il existait probablement d'autres caissons qui ne furent pas reconnus au cours des travaux agricoles et qui ont fourni les objets suivants :

9. — Un galet comportant une perforation conique inachevée et trois autres lui donnant une apparence anthropomorphique ; lieu-dit Roumage, aux Lèves-et-Thoumeyragues.

10. — Pendeloque en roche noire perforée au sommet ;
 56 m/m. de long.

11. — Hachette polie en schiste perforée au sommet ;
 76×10 .

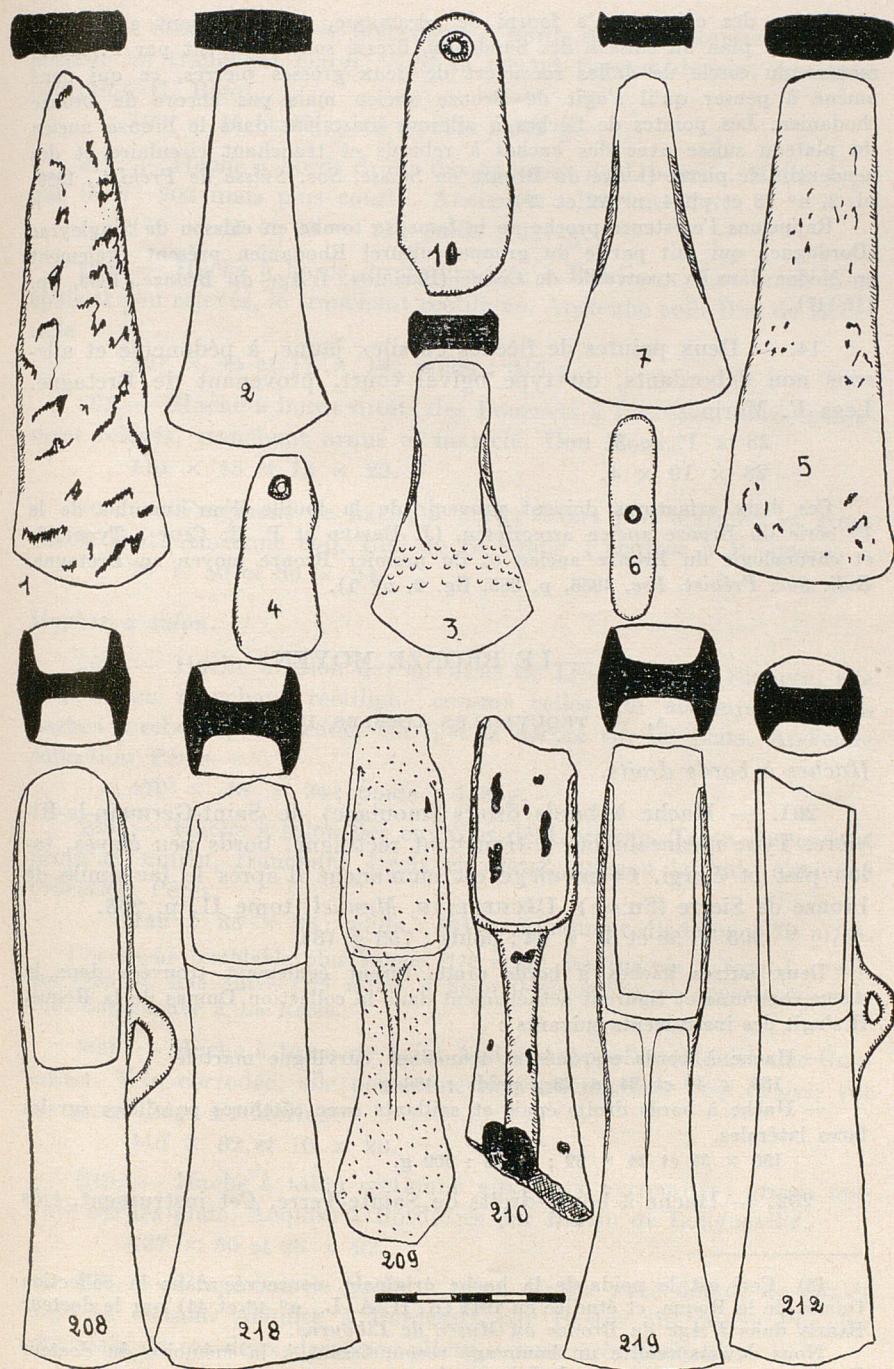
12. — Hachette polie en serpentine perforée au sommet ;
 51×11 .

13. — Pointe de flèche en bronze à soie et ailerons ; plate sur une face, elle comporte de l'autre une côte prolongeant la soie.

$50 \times 14 \times 1$.

(Voir figure 13 dans le bas de la planche des objets 301 - 304)

Ces quatre dernières pièces proviennent des environs du dolmen des Goulards à Saint-André-et-Appelles.



Aucun des caissons n'a fourni de céramique, usage courant au Bronze Ancien. Le plan du caisson des Sandeaux, dressé sommairement par F. Morin montre un cercle de dalles recouvert de deux grosses pierres, ce qui nous amène à penser qu'il s'agit de Bronze ancien mais pas encore de bronze rhodanien. Les pointes de flèches à ailerons existaient dans le bronze ancien du plateau suisse avec des haches à rebords et tranchant circulaire et des pendentifs de pierre (*L'âge du Bronze en Suisse, Soc. Suisse de Préhist.*, 1959, pl. 2, n° 28 et pl. 4, n° 22 et 29).

Rappelons l'existence proche de la fameuse tombe en caisson de Singleyrac (Dordogne) qui fait partie du groupe culturel Rhodanien présent également en Médoc dans la trouvaille de Cissac (BERCHON, *L'Âge du Bronze*, 1893, pp. 115-117).

14. — Deux pointes de flèches en silex jaune, à pédoncule et ailerons non débordants, du type ogival court, provenant de Bretagne. Legs F. Morin.

$28 \times 17 \times 3$.

$28 \times 19 \times 4$.

Ces deux armatures doivent provenir de la fouille d'un tumulus de la 1^{re} série du Bronze ancien armoricain. (J. BRIARD et P. R. GIOT : Typologie et chronologie du Bronze ancien et du premier Bronze moyen en Bretagne, *Bull. Soc. Préhist. Fse*, 1956, p. 365, fig. 2, n° 1).

II — LE BRONZE MOYEN

A. — TROUVAILLES LOCALES ISOLÉES

Haches à bords droits.

201. — Hache à bords droits (moulage) de Saint-Germain-la-Rivière. Type médocain pur à tranchant rectiligne, bords peu élevés, talon plat et élargi. Ce moulage est emmanché d'après le fac-simile de bronze de Sierre (Suisse). DÉCHEIETTE, *Manuel*, tome II, p. 255.

205×58 et 31×24 ; poids : 753 g. (3).

Deux autres haches à bords droits furent également trouvées dans la même commune et figurent actuellement dans la collection Dumas de la Roque. Il s'agit des instruments suivants :

— Hache à bords marqués et tranchant curviligne martelé.

130×48 et 24×23 ; poids : 486 g.

— Hache à bords droits épais et saillants avec côtelures parallèles sur les faces latérales.

150×52 et 24×32 ; poids : 509 g.

202. — Hache à bords droits de Sainte-Terre. Cet instrument, très

(3) Ceci est le poids de la hache originale, conservée dans la collection Dumas de la Roque, et étudiée en 1944 (R. H. A. L., n° 43 et 44) par le docteur BASTIN dans *L'Âge du Bronze au Musée de Libourne*.

Nous devons rendre un hommage reconnaissant à la mémoire du docteur Bastin pour ses travaux sur le Libournais.

allongé et étroit comme le précédent, à bords droits nettement relevés, possède un tranchant élargi; c'est le second type médocain. Ancienne collection U. Bigot.

199×50 et 29×31 ; poids : 672 g.

203. — Hache à bords droits des environs de Libourne. Même type que le N° 202 mais plus courte. Ancienne collection Pérès.

140×45 et 20×21 ; poids : 327 g.

204. — Hache à bords droits draguée à Bordeaux. Les bords sont épais et peu relevés, le tranchant rectiligne. Ancienne coll. Bial de Belle-rade.

161×44 et 17×16 ; poids : 345 g.

205. — Hache à bords droits des Bournets à Pineuilh; bords nettement relevés, tranchant arqué et martelé. Don Morin.

110×48 et 15×22 .

206. — Fragment de hache à bords droits peu marqués et tranchant droit. Ancienne coll. Bial de Eellerade ; acquise à Bordeaux.

70×50 et 36×24 .

Haches à talon.

207. — Hache à talon des environs de Libourne (?). Elancée, elle possède un tranchant rectiligne comme celles qui accompagnent les haches à rebords du Médoc. Un filet la décore sur les plats. Ancienne collection Pérès.

$170 \times 43 \times 24$; poids : 448 g.

208. — Hache à talon des environs de Libourne. Talon descendant jusqu'au milieu, tranchant étroit et arqué, anneau latéral. Ancienne collection Pérès.

$159 \times 35 \times 28$; poids : 501 g. Longueur du talon : 79 m/m.

Une hache semblable plus longue (170 m/m) fut trouvée à Saint-Laurent-des Combès, une autre (175 m/m) à Saint-Denis-de-Pile et appartenait à la Coll. Cantellauve à La Réole.

209. — Hache à talon de Saint-André-et-Appelles (Moulin des Goullards). Très corrodée, elle porte une nervure médiane très épaisse sur les plats. Legs F. Morin.

140×32 et 16×20 .

210. — Hache à talon sectionné aux deux extrémités; grosse nervure sur les plats. Acquise à Bordeaux par Bastin de Longueville.

137×30 et 26×22 .

211. — Fragment de hache à talon étroite avec défaut de coulée dans la section. Acquise à Bordeaux par Bastin qui donne l'origine régionale de ces deux dernières pièces comme très probable.

$50 \times 31 \times 10$.

212. — Hache à talon rectangulaire ébréchée au talon, sans décor mais avec anneau. Legs Morin et origine locale probable.

155×40 et 24×35 .

213. — Partie centrale d'une hache à talon et anneau provenant de la villa Saint-André à Montagne. Section massive d'une grande hache élancée.

$55 \times 30 \times 20$; poids : 261 g.

B. — TROUVAILLES ISOLÉES ÉTRANGÈRES AU LIBOURNAIS :

214. — Hache à bords droits de Tartas (Landes). Trapézoïdale, elle avait un tranchant arciforme qui fut rectifié postérieurement à la meule. S'éloignant du type médccain, elle rappelle le type périgourdin de Thonac (Dordogne). (D. PEYRONY, *Bull. Soc. Arch. du Périgord*, 1939, p. 376). Don Coq.

$116 \times 66 \times 16$; poids : 326 gr.

Une hache identique de la collection Neuville provenait de Libourne et fut décrite par Bastin (*R. H. A. L.*, Tome XIX, 1951, pp. 47-51).

215. — Hache à bords droits et tranchant un peu arqué, décorée de crêtes latérales, provenant de la région de Pauillac. Legs Morin. Découverte en 1906, elle ne correspond à aucun dépôt et devait être isolée.

$176 \times 63 \times 21$.

216. — Hache à bords droits de Gorges (Canton de Clisson, Loire-Atl.) Talon rond, tranchant évasé, légèrement rétrécie au milieu. Elle n'appartient pas au dépôt de Clisson signalé par Pitre de Lisle qui ne contenait pas de tels instruments. (DÉCHELETTTE, Appendice I, 1910, p. 69).

$162 \times 56 \times 22$.

217. — Hache à bords droits peu divergents et tranchant légèrement arciforme provenant du dépôt de Saint-Mathurin (Vendée). Les rebords et le tranchant sont martelés jusqu'au tiers de la longueur. Ce dépôt a livré, en 1899, 40 haches à bords droits et 6 à talon. Don B. de L.

$142 \times 53 \times 23$; poids 370 gr.

218. — Hache à talon rectangulaire de Mâcon (Saône-et-Loire). Tranchant un peu arqué. Ancienne collection P. de Givenchy.

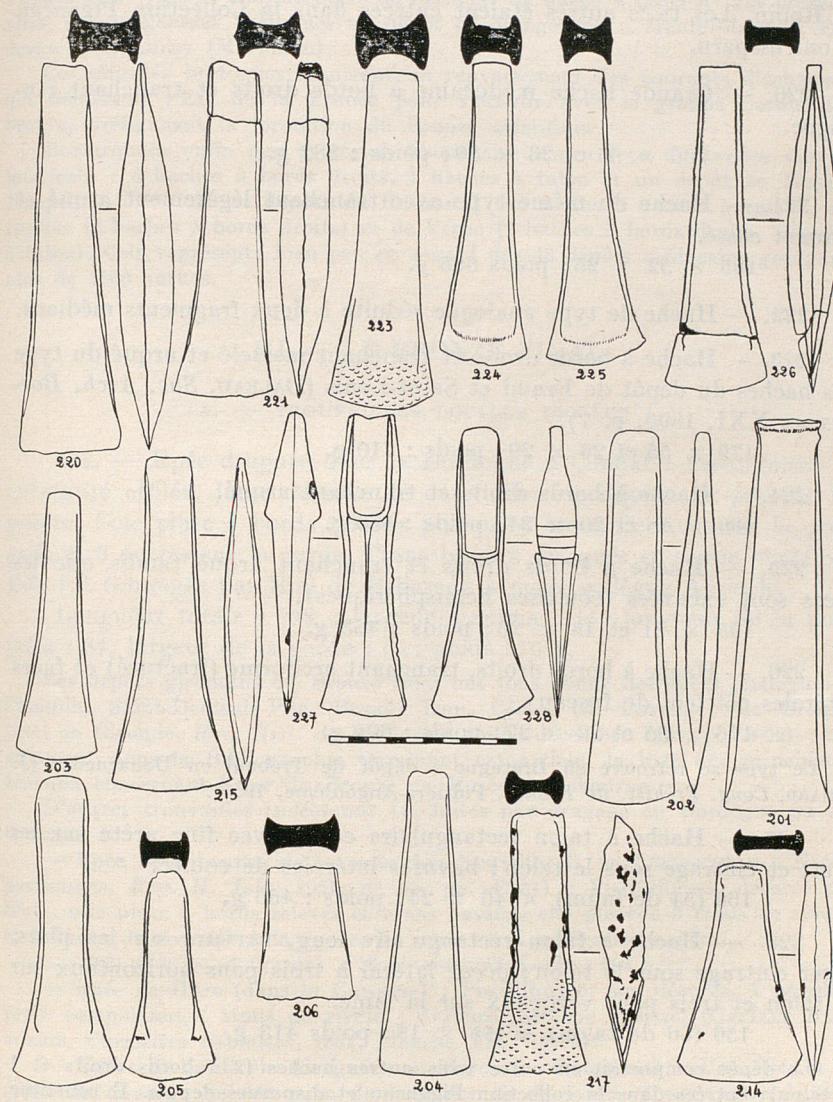
$153 \times 55 \times 27$; poids : 470 g.

219. — Hache à talon du Maine-et-Loire (?). Talon rectangulaire, tranchant curviligne et nervure sur les plats. Legs F. Morin.

166×43 et 24×30 .

C. — CACHETTE DE GÉNISSAC :

Découverte en 1889 près du port de Génissac, au lieudit La Landette au cours de travaux viticoles, elle comprenait 12 haches dans



216

ECHELLE 1/4

Les haches n°s 220 à 228 sont celles de la cachette de Génissac. On les trouvera aussi figurées sur la couverture avec les fragments de la hache 222.

un vase qui fut brisé. Le Musée conserve 9 de ces haches offertes par A. Robin. Les trois autres étaient entrées dans la Collection Piganeau et ont disparu.

220. — Grande hache médocaine à bords droits et tranchant rectiligne.

205×55 et 23×30 ; poids : 882 g.

221. — Hache du même type avec tranchant légèrement arqué et sommet cassé.

$185 \times 52 \times 25$; poids 685 g.

222. — Hache de type analogue réduite à deux fragments médians.

223. — Hache à bords droits et tranchant martelé et arqué du type des haches du dépôt de Braud et Saint-Louis (DALEAU, *Soc. Arch. Bordeaux*, XXI, 1896, p. 7).

179×55 et 26×29 ; poids : 710 g.

224. — Hache à bords droits et tranchant arqué.

160×48 et 20×24 ; poids : 480 g.

225. — Hache à bords droits et tranchant arqué tandis que les faces sont excavées (coulisses hémisphériques).

155×51 et 18×25 ; poids : 453 g.

226. — Hache à bords droits, tranchant arciforme (fracturé) et faces latérales côtelées de fuseaux.

176×55 et 22×27 ; poids : 604 g.

Ce type se retrouve en Bretagne : dépôt de Tréboul en Douarnenez (J. BRIARD, *Cong. Préhist. de France*, Poitiers-Angoulême, 1956).

227. — Hache à talon rectangulaire court avec fine arête sur les plats et cintrage sous le talon; bavures latérales de coulée.

160 (54 de talon) $\times 46 \times 24$; poids : 450 g.

228. — Hache à talon rectangulaire long, nervure sur les plats, léger cintrage sous le talon; décor latéral à trois pans horizontaux sur le talon et trois pans verticaux sur la lame.

156 (66 de talon) $\times 54 \times 18$; poids 413 g.

Le dépôt comportait en outre trois autres haches (2 à bords droits et 1 à talon), entrées dans la collection Piganeau et disparues depuis. Il constitue un bel exemple de cachette du bronze moyen médocain avec ses longues haches à bords droits peu élevés et tranchant droit — hache n° 220 — qui prédominent dans les dépôts de Paillac, Saint-Laurent, Saint-Vivien... Ces haches sont très souvent accompagnées de haches de même type mais à tranchant arqué (type suisse de Neyruz) comme la hache n° 221 et de haches à talon et tranchant droit (hache n° 207) ou arciforme (haches n° 227 et 228), les plus nombreuses sans anneau.

Ce qui est remarquable à Génissac c'est la présence de haches décorées de facettes sur les côtés. La hache n° 226 rappelle celles des dépôts de Tréboul

(Finistère), de Meucon (Morbihan) (Y. ROLLANDO : *La Préhistoire du Morbihan*, Vannes 1961) comme elles décorées de fuseaux. La hache à talon n° 228 possède aussi des congénères bretonnes au dépôt de Mongouer en Monterblanc, à Erdeven et à Auray (Morbihan).

Ces affinités bretonnes montrent un renversement des courants d'échanges qui délaissent l'Est de la France pour s'établir avec le groupe normando-breton, préfigurant la formation du Bronze atlantique.

Remarquons enfin que la région libournaise a peu reçu du bronze moyen médocain : 6 haches à bords droits, 7 haches à talon et un dépôt au Musée. Rappelons toutefois les dépôts de Rauzan I (au moins 5 haches à talon), de Guillac (3 haches à bords droits) et de Vérac (2 haches à bords droits, 1 hache à talon). Cela représente bien peu en regard des 43 dépôts médocains groupant plus de 1000 haches.

III. — LE BRONZE FINAL

A. — TROUVAILLES LOCALES ISOLÉES :

301. — Epée draguée dans la Dordogne à Condat : Pistilliforme à extrémité effilée, lame décorée de deux filets se rejoignant près de la pointe. Soie plate à bords relevés portant 3 trous de rivet sur la poignée et 3 autres sur la garde. Crans basaux marqués et coupe ovalaire. Elle fut échangée par Bial de Bellerade à notre collègue Agricole.

Longueur totale : 708 ; largeur maxima : 44 ; longueur de la poignée : 84, largeur de la garde : 64 ; poids 576 g.

Les dépôts girondins du Bronze final ont tous donné des épées analogues : Pineuilh, Saint-Denis-de-Pile, Braud, Izon, Cézac. (A. COFFYN : Le Bronze final en Gironde, *Rev. Hist. de Bordeaux*, juillet-décembre 1965, p. 69-90) ; on trouvera, dans la Bibliographie terminant cet article, la liste des principaux travaux concernant l'Âge du Bronze au Musée de Libourne.

D'autres trouvailles isolées ont été faites par dragage en Dordogne ou en Garonne :

— Epée de Libourne de la collection Neuville (B. DE LONGUEVILLE : Notes posthumes, *Rev. H. Lib.*, 1951, n° 63, pp. 47-51) : Pistilliforme, décorée de filets, soie plate à bords relevés et crans basaux, elle possède 3 trous de rivets et 2 fentes de rivetage à la garde. La lame est à renflement central.

$763 \times 36 \times 57$ (garde) $\times 9$ (épaisseur) ; poids : 794 g.

— Epée de Hure (dans la Garonne) : Pistilliforme, non décorée, à poignée plate comportant 7 trous de rivets ; nervure médiane épaisse. (GRELLET BALGUERIE, *Curiosités Réolaises*, 1862, Planche VII, fig. 4).

— Epées de la Réole (draguées en Garonne récemment) : Une épée à 3 crans de rivetage de 650 m/m de long sur 36 de large et une autre à soie plate percée de 6 trous de rivets. Un fragment de lame fut également remonté du fleuve. (JAMET, *Cahiers Réolais*, 1965, n° 64).

Nous reparlerons de ces épées en étudiant les dépôts figurant au Musée qui en contiennent de plus caractéristiques mais nous devons remarquer que les épées entières se trouvent toujours dans les rivières en général aux points de passage obligé. En effet des armes identiques furent recueillies dans la Loire à Saint-Nazaire (Une dizaine en dehors de celle de Penhoët figurée par DÉCHELETTE, tome II, p. 207, fig. 64, n° 1), dans la Seine à Vernon, Petit Andely, Oissel, Pont de l'Arche... dans l'Eure à Louviers, Vézillon (L. COUTIL,

L'Age du Bronze en Normandie, Louviers, 1899 et *A.F.A.S.*, Rouen, 1921, pp. 781 et suiv.), dans l'Aisne au Pont de Prasly (M. HÉMERY, *Soc. Préhist. Fr.*, 1952, p. 230, fig. 6) et même dans la Somme (H. BREUIL, *Anthropologie*, 1900, pp. 512 et suiv.). Il s'agit là d'un ensemble atlantique au sens large, car il n'y a pas un seul « Bronze atlantique », mais plusieurs faciès.

302. — Fragment de lame d'épée des environs de Libourne, portant six filets gravés de chaque côté de la nervure centrale. Ancienne coll. Pérès.

149 × 48 ; poids : 138 g.

303. — Pointe de lance à courte douille (27 m/m) de Saint-Sulpice-de-Faleyrens ; inornée, elle porte deux trous de fixation. Don Boutau.
114 × 29 × 25 (diamètre de la douille) ; poids : 73 g.

304. — Pointe de lance inornée draguée devant Eynesse en 1914. Plus allongée que la précédente mais aussi courte douille (31 m/m) et 2 trous de goupille. Legs F. Morin.

170 × 46 × 22 (diamètre de la douille) ; poids : 137 g.

305. — Herminette à douille circulaire de la rive droite de la Dordogne (?) ; Cintrage au milieu et anneau sur le plat ; ancienne coll. Pérès.

95 × 30 × 28 (diamètre douille) ; poids 160 g.

C'est le type des haches à douille de l'Est français à ailerons simulés ou rétrécissement médian indiquant une influence orientale (Hongrie) et se trouvant dans les dépôts (Larnaud, Vaudrevanges) comme dans les palafittes (Lac du Bourget). De Mortillet en figure trois exemplaires dans son *Musée Préhistorique* (Pl. LXXXV, n° 797, 799, et 789).

La Gironde a donné deux haches à douille semblables : environs de Blaye (BERCHON, *Soc. Arch. de Bordeaux*, tome XVI, pl. IX) et dépôt du Moulin de Prades à Cézac (BERCHON, idem) et deux herminettes du même type, des environs de Blaye (Coll. Neuville, publiée par J. FERRIER, *La Préhistoire en Gironde*, Le Mans, 1938, pl. LXXXI) et dans le dépôt de Saint-Denis-de-Pile (cf. plus loin). La grotte de Fontanguillères à Rouffignac de Sigoulès une autre (100 × 35 × 25 ; poids : 172 g.) pour la Dordogne.

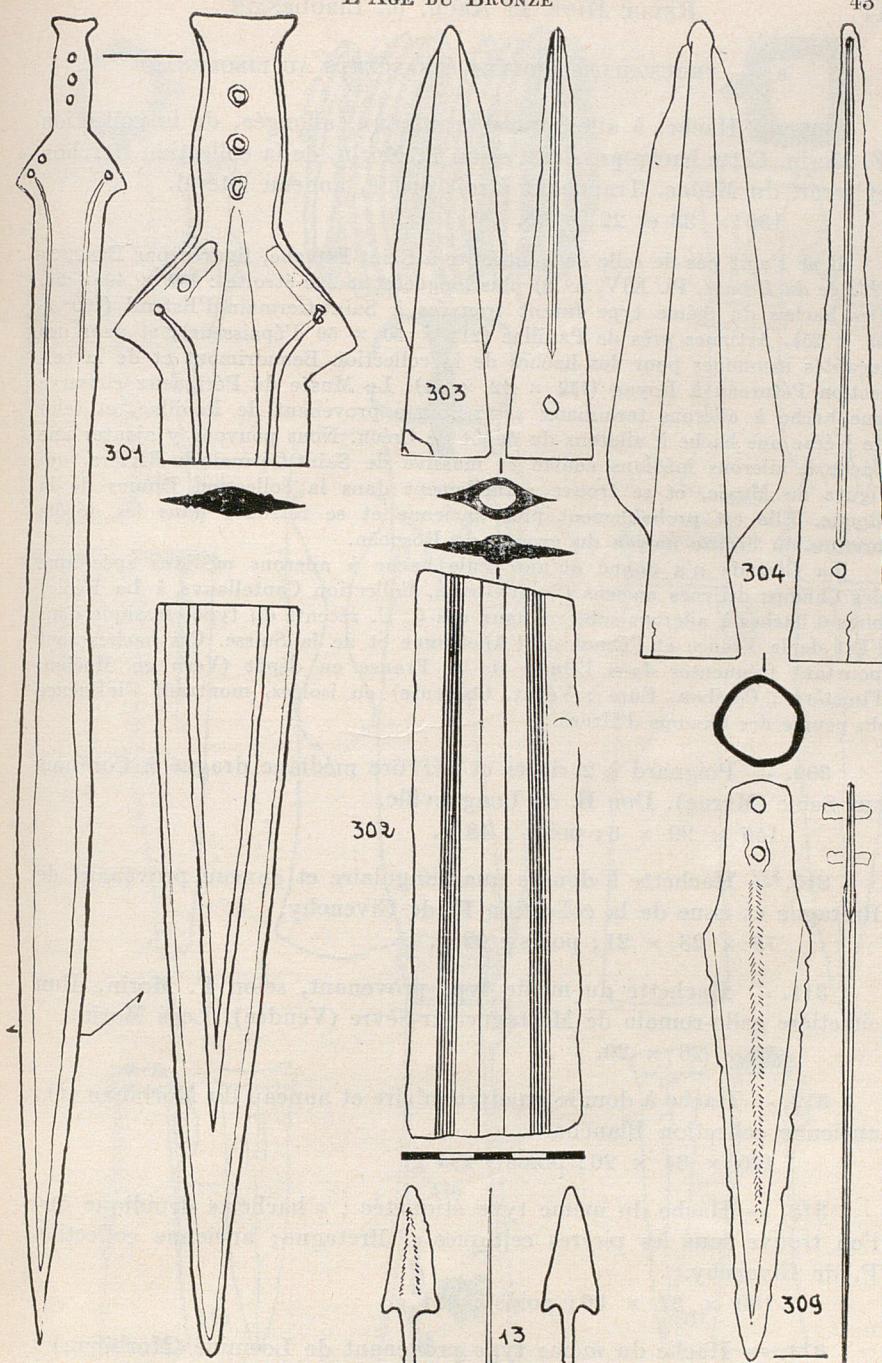
306. — Herminette (moulage) de Saint-Georges-de-Montagne. Douille quadrangulaire à bandeau saillant, anneau sur le plat et bande en relief séparant la douille de la lame à tranchant très arqué.

100 × 34 × 28 (diamètre de la douille) ; poids : 168 g.

307. — Gouge à douille ronde des environs de Libourne. Ancienne coll. Pérès. Trois côtes latérales, deux courtes et une longue encadrant la gouttière ; tranchant ébréché.

117 × 17 × 21 (diamètre douille) ; poids : 129 g.

Cet outil, peu commun dans nos régions (Dépôt de Vénat. Charente : 9 gouges) nous ramène encore vers l'Est où il est, plus fréquemment, rencontré dans les mêmes conditions que les haches à douille ronde (DÉCHELETTE, tome II, p. 271, fig. 1-2). Le groupe breton de Saint-Brieuc des Iffs (Ille-et-Vilaire) en a fourni quelques exemplaires.



ECHELLE 1/2
(sauf l'épée entière : Echelle 1/4)

B. — TROUVAILLES ISOLÉES ÉTRANGÈRES AU LIBOURNAIS

308. — Hache, à ailerons subterminaux, allongée, de la collection F. Morin. Cette hache provient, selon F. Morin, de la collection Berchon et serait du Médoc. Tranchant étroit arqué, anneau latéral.

139×33 et 22×35 .

Il ne s'agit pas de celle de Fontpetite à Saint-Estèphe, figurée par BERCHON (*L'Age du Bronze*, Pl. XIV, n° 3) plus longue et moins étroite : $157 \times 40 \times 25$. Des haches du même type furent trouvées à Saint-Germain-d'Esteuil ($160 \times 45 \times 25$), Artigues près de Pauillac ($210 \times 30 \times 50$ d'épaisseur), et dans des localités inconnues pour des haches de la collection Beaudrimont et de la collection Pétureau à Royan ($152 \times 42 \times 21$). Le Musée de Périgueux conserve une hache à ailerons terminaux assez courte provenant de Paillac, et celui de Nérac une hache à ailerons du dépôt de Crémon. Nous pouvons y ajouter une hache à ailerons médians courte et massive de Saint-Germain-la-Rivière, qui figura au Musée, et se trouve actuellement dans la collection Dumas de la Roque. Elle est probablement plus ancienne et se retrouve dans les dépôts bretons du bronze moyen du groupe de Rosnoën.

La Gironde n'a donné qu'une seule hache à ailerons médians spécifique des Champs d'Urnes anciens (Saint-Girons, Collection Cantellaure à La Réole) mais 6 haches à ailerons subterminaux des C. U. récents du type classique dans l'Est de la France et l'Ouest de l'Allemagne et de la Suisse. Ces haches sont pourtant fréquentes dans l'Ouest de la France en dépôt (Vern en Moëlan, Finistère ; Combon, Eure ; Vénat, Charente) ou isolées, montrant l'influence du peuple des Champs d'Urnes.

309. — Poignard à 2 rivets et nervure médiane dragué à Conflans sur Seine (Marne). Don B. de Longueville.

$155 \times 29 \times 3$; poids : 48 g.

310. — Hachette à douille quadrangulaire et anneau provenant de Bretagne et issue de la collection P. de Givenchy.

$75 \times 23 \times 21$; poids : 92 g.

311. — Hachette du même type provenant, selon F. Morin, d'un cimetière gallo-romain de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée). Legs Morin.

$80 \times 26 \times 20$.

312. — Hache à douille quadrangulaire et anneau du Morbihan (?); ancienne collection Blanchard.

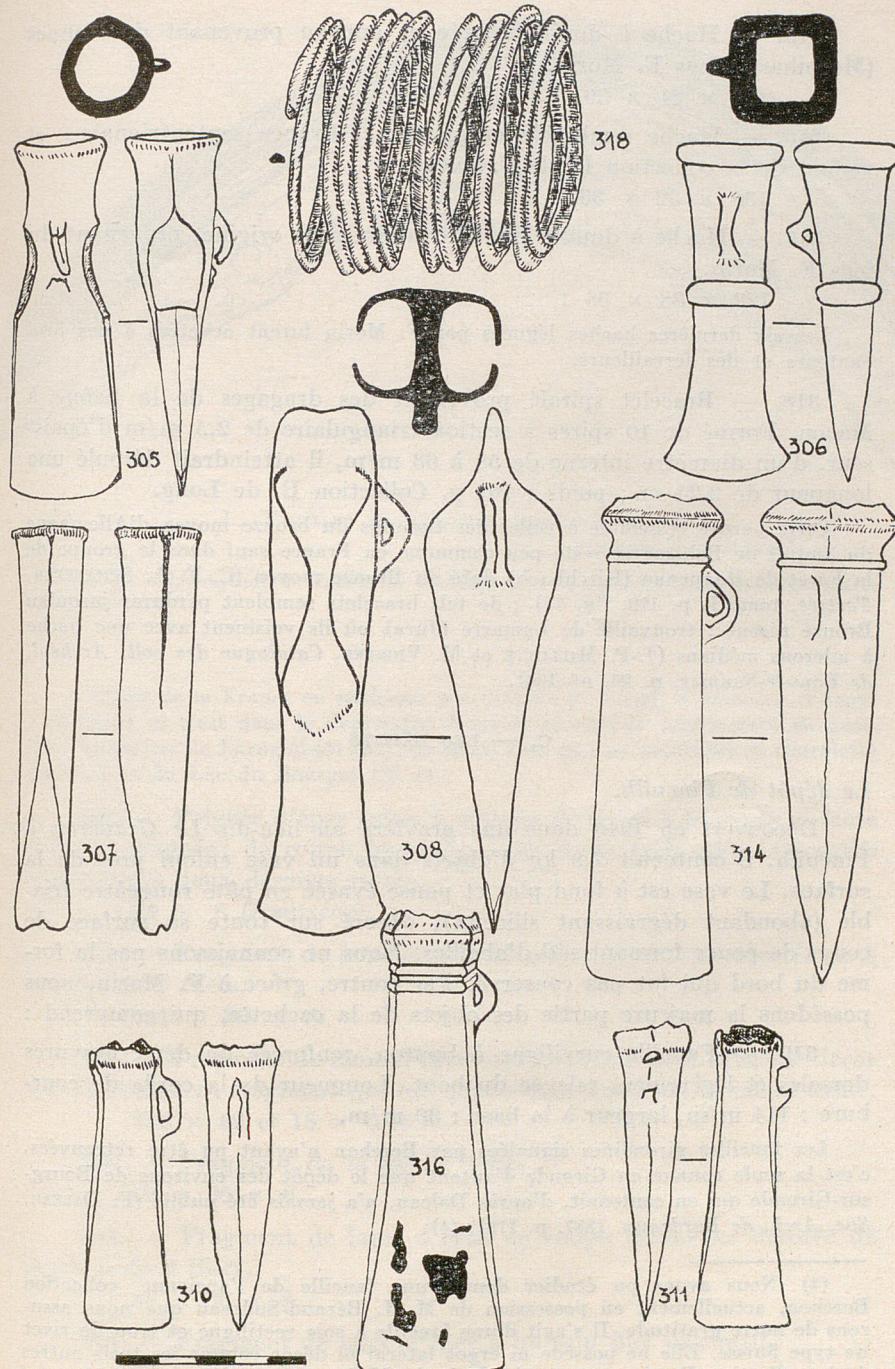
$126 \times 34 \times 26$; poids : 294 g.

313. — Hache du même type étiquetée : « hachette druidique que l'on trouve sous les pierres celtiques ». Bretagne; ancienne collection P. de Givenchy.

$130 \times 32 \times 36$; poids : 334 g.

314. — Hache du même type provenant de Locminé (Morbihan) : Legs F. Morin.

$137 \times 34 \times 38$.



315. — Hache à douille carrée et anneau provenant de Vannes (Morbihan) ; legs F. Morin.

$124 \times 31 \times 36$.

316. — Hache semblable étiquetée : « France septentrionale » et venant de la collection P. de Givenchy.

$130 \times 32 \times 36$.

317. — Hache à douille plutôt ovalaire sans origine, provenant du legs F. Morin.

$122 \times 38 \times 38$;

Les six dernières haches léguées par F. Morin furent achetées à des brocanteurs et des ferrailleurs.

318. — Bracelet spiralé provenant des dragages de la Saône à Mâcon. Formé de 10 spires à section triangulaire de 2,5 m/m d'épaisseur, d'un diamètre interne de 58 à 63 m/m, il atteindrait déroulé une longueur de 2,24 m. ; poids : 162 g. Collection B. de Long.

Cette parure ressemble à celles des tumulus du bronze moyen d'Allemagne du Sud et de Bohème et reste peu commune en France sauf dans le groupe de la Forêt de Haguenau (Kirchbach) daté du Bronze moyen (C. F. A. SCHAEFFER, *Tertres*, tome I, p. 179, fig. 71) ; de tels bracelets semblent perdurer jusqu'au Bronze récent : trouvaille de Lamarre (Jura) où ils voisinent avec une hache à ailerons médians (J.-P. MILLOTTE et M. VIGNARD, *Catalogue des coll. Archéol. de Lons-le-Saunier*, p. 26, n° 100).

C. — LES DÉPOTS

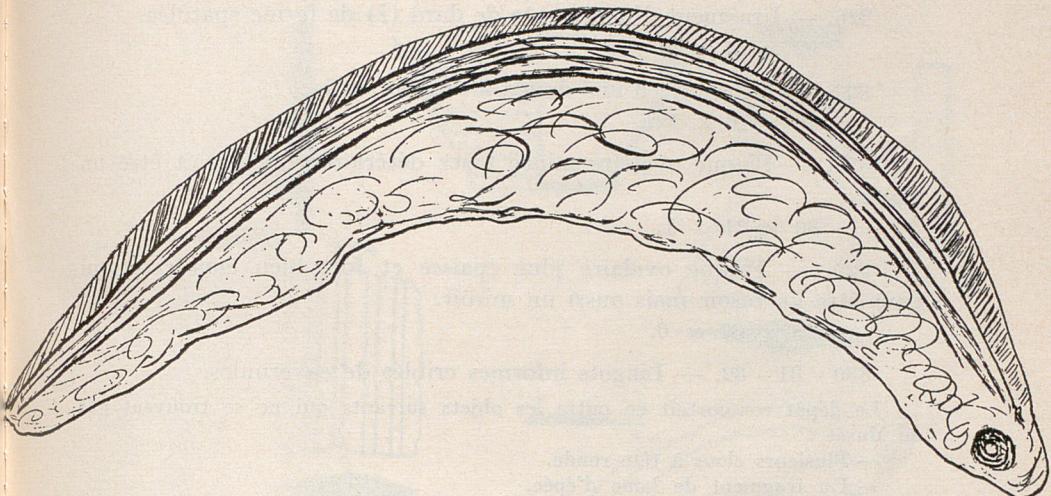
Le dépôt de Pineuilh.

Découvert en 1940 dans une gravière au lieu-dit *Le Graveron* à Pineuilh, il contenait 7,8 kg d'objets dans un vase enfoui près de la surface. Le vase est à fond plat et panse évasée en pâte rougeâtre friable (abondant dégraissant siliceux), décoré sur toute sa surface de coups de pouce formant nid d'abeilles. Nous ne connaissons pas la forme du bord qui fut pas conservé. Par contre, grâce à F. Morin, nous possédons la majeure partie des objets de la cachette, qui comprend :

319. — Faucille curviligne à bouton, renforcée de deux nervures dorsales et légèrement relevée du bout. Longueur de la corde de courbure : 114 m/m, largeur à la base : 30 m/m.

Les fauilles girondines signalées par Berchon n'ayant pu être retrouvées, c'est la seule connue en Gironde d'autant que le dépôt des environs de Bourg-sur-Gironde qui en contenait, d'après Daleau, n'a jamais été publié (F. DALEAU, *Soc. Arch. de Bordeaux*, 1887, p. 179). (4).

(4) Nous avons pu étudier depuis une fauille de l'ancienne collection Berchon, actuellement en possession de M. J. Béraud-Sudreau que nous assurons de notre gratitude. Il s'agit d'une fauille à soie rectiligne et trou de rivet de type Suisse. Elle ne possède ni ergot latéral ni décor comme les trois autres de la collection Berchon et proviendrait du Médoc.



LA FAUCILLE DE PINEUILH, GRANDEUR NATURE

(Dessin J.-A. GARDE)

(N.-B. : L'original ne révèle ni martèlement ni décor, seulement des traces d'oxydation).

L'Ouest de la France en renferme peu (dépôts de Vénat, d'Amboise, d'Azay-le-Rideau) et c'est dans le Centre-Est français qu'elles se rencontrent en nombre : cachettes de Larnaud (51 ex.), de Briod (256 ex.) ou palafittes de Corcelette (30 ex.) et du Lac du Bourget (23 ex.).

320. — Poignée d'épée brisée à 4 trous de rivets à la garde et fente dans la poignée ; de coupe biconvexe, elle porte trois filets décoratifs partant des deux derniers rivets.

64 × 8 (épaisseur).

321. — Fragment de lame d'épée de coupe biconvexe décorée de 2 bandes de 4 filets.

124 × 33 × 8.

322. — Fragment de lame d'épée vers la pointe avec le même décor que le précédent fragment qui fait partie sans doute de la même arme.

118 × 32 et 18 × 6 et 3.

323. — Fragment de la même lame.

42 × 36 × 6.

324. — Fragment de lame d'épée de coupe biconvexe décorée de 4 séries de 2 filets.

48 × 36 × 8.

325. — Fragment de lame d'épée à un seul filet décoratif.

52 × 24 et 22 × 5.

326. — Fragment d'une pointe de dard (?) de forme spatulée.

$52 \times 24 \times 5$.

327. — Extrémité d'une douge à douille ronde.

$50 \times 16 \times 12$.

328. — Plaque ovalaire mince assez détériorée qui paraît être un rasoir.

$80 \times 21 \times 1$.

329. — Plaque ovalaire plus épaisse et fort bien conservée qui peut être un rasoir mais aussi un miroir.

$63 \times 37 \times 6$.

330 - 31 - 32. — Lingots informes criblés de cavernules.

Le dépôt comportait en outre les objets suivants qui ne se trouvent pas au Musée :

- Plusieurs clous à tête ronde.
- Un fragment de lame d'épée.
- Des débris de bracelets torsadés.
- Un gros anneau rond brisé.
- Plusieurs plaques de bronze et de cuivre qui ne sont pas signalées comme étant estampées ou gravées.
- Un creuset en argile.

Le dépôt de Saint-Denis-de-Piles. Don de M. Vacher à Sablons.

Découvert aux Petites Chèvres en Février 1948 au cours d'un labour au tracteur, il fut sauvé et décrit par J.-A. GARDE (*Les dépôts de fondeurs de l'Age du Bronze dans le Libournais*, Rev. Hist. et Arch. de Libourne, tome XX, 1952, pp. 6-14). Le vase contenant 11,5 kg de métal était enfoui à faible profondeur. C'est un pot à fond plat très mince en forme de situle à parois minces (5 à 7 mm) et raides. La face interne du col porte une rangée de digitations et la pâte friable ressemble à celle du vase de Pineuilh bien que moins rouge (5).

Le matériel plus volumineux se composait des objets suivants :

333. — Partie inférieure d'une hache à bords relevés et tranchant droit de type médocain primaire.

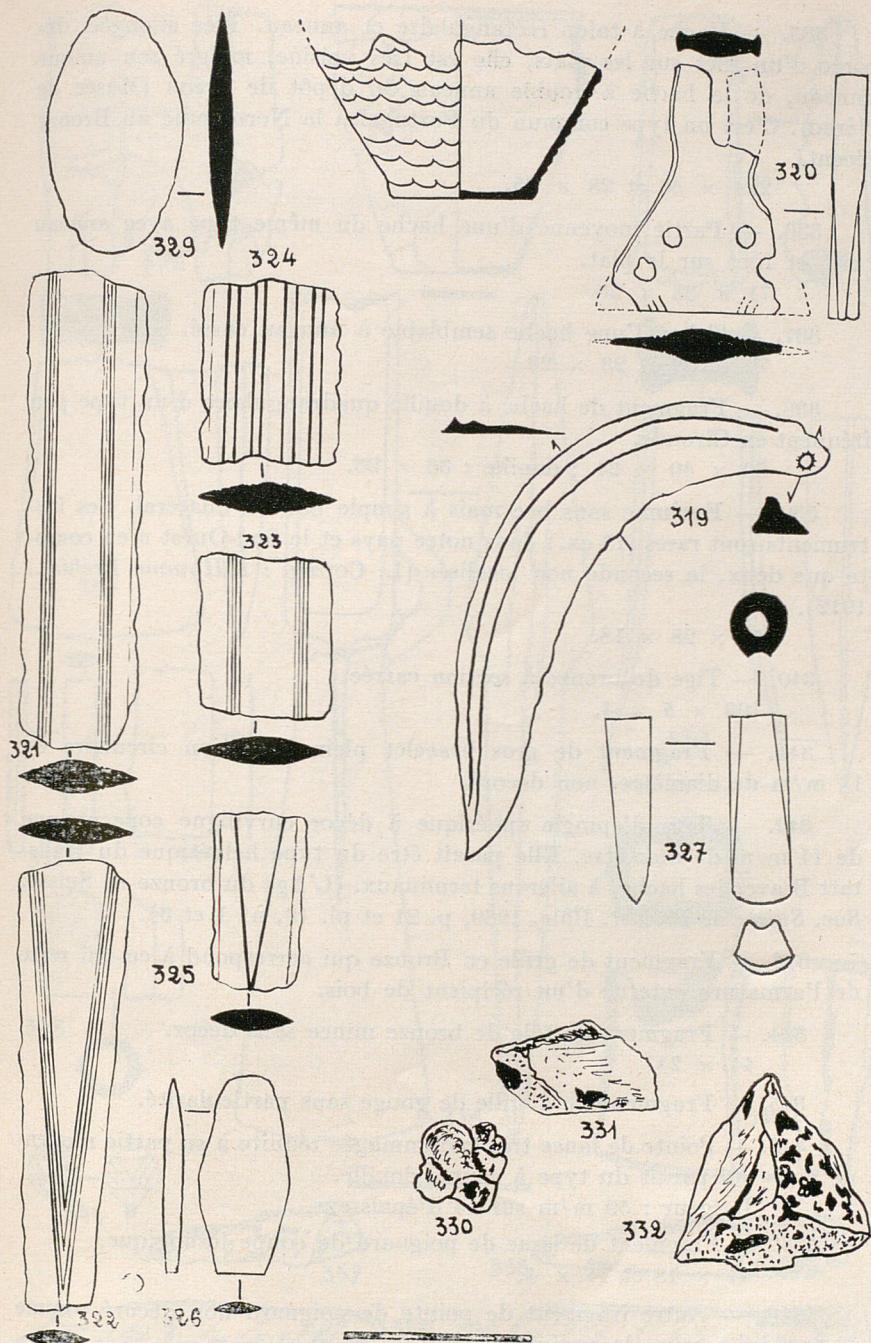
100×50 et 30×22 .

334. — Partie inférieure d'une hache à bords peu relevés et tranchant arqué de type médocain secondaire.

72×54 et 36×14 .

(5) Ce dépôt, présenté en séance dès le 4 avril 1948 par J.-A. GARDE, fit ensuite l'objet avec celui de Pineuilh, de son excellente publication. Nous devons à notre collègue le don d'une partie du dépôt par M. V. Vacher.

Nous avons remarqué, après la rédaction de ce passage, que les tesson du vase de Saint-Denis présentaient, en lumière frisante, de légères cannelures se recoupant en losanges comme le tesson n° 383 du camp de Pétreau à Abzac.



ECHALE 1/2 sauf le vase qui est au 1/10^e

335. — Hache à talon rectangulaire et anneau. Très allongée, décorée d'un filet sur les plats, elle est très voisine, malgré son unique anneau, de la hache à double anneau du dépôt de Crémon (Musée de Nérac). C'est un type commun du Portugal à la Normandie au Bronze récent.

224×50 et 28×35 .

336. — Partie moyenne d'une hache du même type avec anneau brisé et filet sur le plat.

$71 \times 38 \times 28$.

337. — Talon d'une hache semblable à anneau cassé.

70×32 et 23×23 .

338. — Fragment de hache à douille quadrangulaire d'un type peu fréquent en Gironde.

$60 \times 40 \times 24$; douille : 36×26 .

339. — Enclume sans bec mais à simple bouton bilatéral. Ces instruments sont rares (15 ex.) dans notre pays et le Sud-Ouest n'en compte que deux, la seconde non localisée (L. COUTIL : *L'Homme Préhist.*, 1912).

$58 \times 28 \times 18$.

340. — Tige de bronze à section carrée.

$108 \times 5 \times 4$.

341. — Fragment de gros bracelet plein à section circulaire de 14 m/m de diamètre, non décoré.

342. — Tête d'épingle sphérique à décor curviligne concentrique de 14 m/m de diamètre. Elle paraît être du type helvétique du Hallsstatt B avec les haches à ailerons terminaux. (L'Age du bronze en Suisse, Soc. Suisse de Préhist. Bâle, 1959, p. 21 et pl. 13, n° 1 et 3).

343. — Fragment de grille en Bronze qui correspond à ce qui reste de l'armature externe d'un récipient de bois.

344. — Fragment de tôle de bronze mince sans décor.

44×24 .

345. — Fragment de douille de gouge sans particularité.

346. — Pointe de lance très endommagée réduite à sa partie moyenne mais qui paraît du type à courte douille.

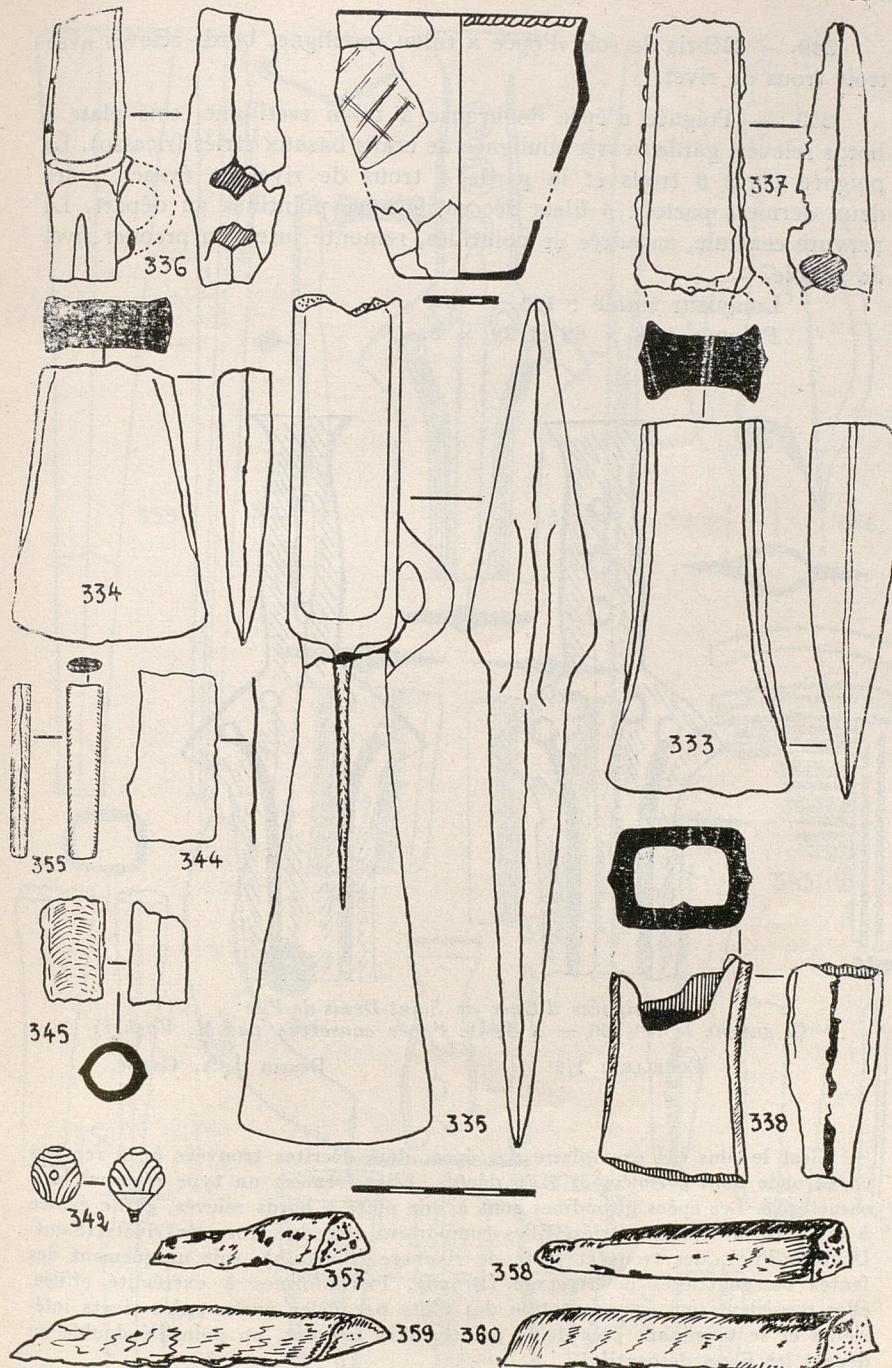
Largeur : 59 m/m sur 14 d'épaisseur.

347. — Fragment de lame de poignard de coupe losangique.

44×18 et 14×4 .

348. — Autre fragment de pointe de poignard non décoré comme le premier ; coupe losangique.

82×28 et 8×4 .



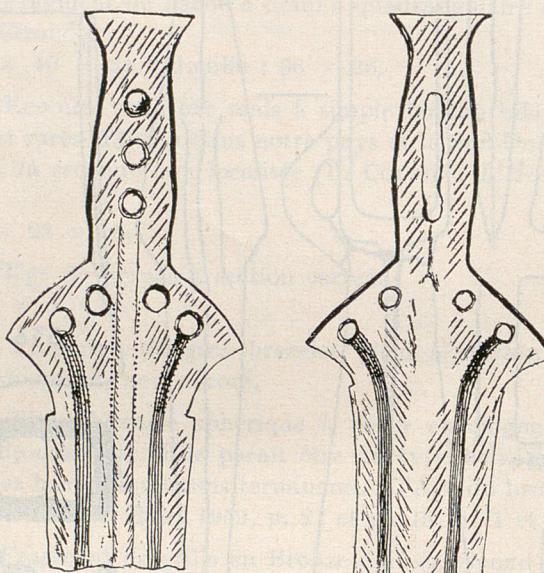
ECHELLE 1/2 (sauf le Vase au 1/5^e)

349. — Débris de soie d'épée à talon rectiligne, bords relevés avec trois trous de rivet.

350. — Poignée d'épée de bronze à talon rectiligne, soie plate à bords relevés, garde évasée soulignée de crans basaux striés (ricasso). La poignée porte 3 trous et la garde 4 trous de rivetage évasés ; des deux derniers partent 5 filets décoratifs avec pointillés au départ. La nervure centrale, encadrée de pointillés, remonte jusqu'au premier rivet de la soie.

Longueur totale : 144.

Poignée : 88×62 et 28×8 .



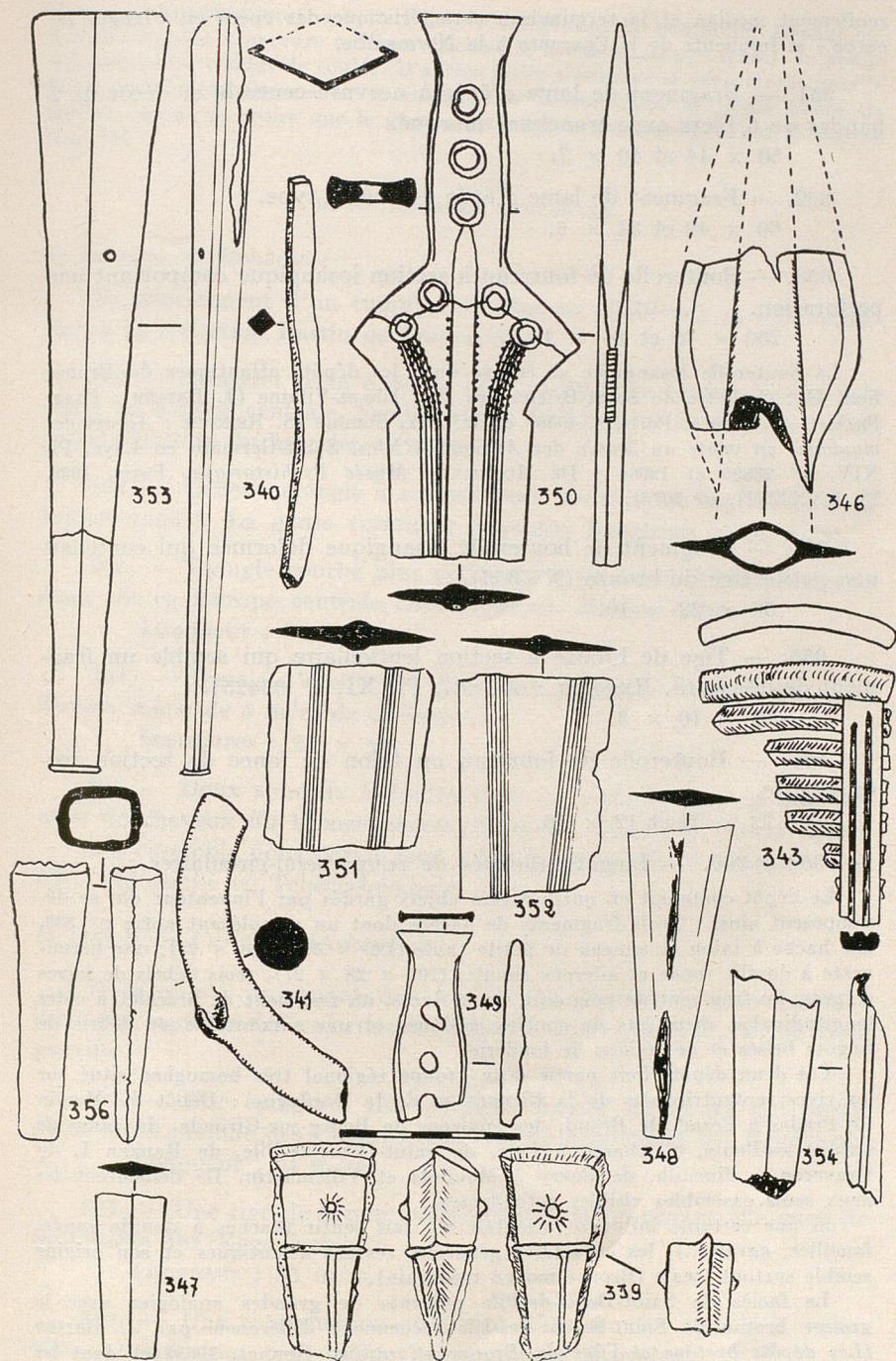
*Poignées d'Epée de Saint-Denis-de-Pile
(à gauche le N° 350 — à droite l'épée conservée par M. Vacher)*

ECHELLE : 1/2

Dessin J.-A. GARDE.

C'est le plus bel exemplaire des épées déjà décrites trouvées à 12 reprises en Gironde dont 5 isolées et 7 en dépôts. Elles forment un type régional bien caractérisé. Les épées girondines sont à soie plate à bords relevés, garde évasée à crans de protection striés. Elles comportent soit des trous de rivets (Saint-Denis-de-Pile), soit trous et fente de rivetage (Pineuilh), soit uniquement des fentes ou gouttières de rivetage (Braud). Pistilliformes à extrémité effilée, elles possèdent une ornementation des filets parallèles partant des rivets inférieurs et se terminant près de la pointe. Très souvent, un pointillé double au départ les filets décoratifs.

Nous n'en connaissons aucune qui s'écarte de ce type et qui possède le



renflement médian et la terminaison caractéristique des épées en « langue de carpe » si fréquente de la Charente à la Normandie.

351. — Fragment de lame d'épée à nervure centrale et décor de 2 bandes de 6 filets avec tranchant marqué.

50×44 et 40×7 .

352. — Fragment de lame d'épée du même type.

60×42 et 34×5 .

353. — Bouterolle de fourreau à section losangique comportant une perforation.

230×40 et 14×18 .

La bouterolle losangique se trouve dans les dépôts atlantiques du Bronze final II : Cachette de Saint-Brieux des Iffs, Ille-et-Vilaine (J. BRIARD : *Cong. Préhist. de France*, Poitiers, 1956) et de Caix, Somme (S. REINACH : *Album des moultages en vente au Musée des Antiquités Nles*, Saint-Germain en Laye, Pl. XIV, n° 23896 et 12084 ; DE MORTILLET, *Musée Préhistorique*, Paris, 1903, Pl. LXXXVII, n° 1075).

354. — Fragment de bouterolle losangique déformée qui contenait une petite tige de bronze (N° 355).

$56 \times 22 \times 10$.

355. — Tige de bronze à section lenticulaire qui semble un fragment de ciseau (S. REINACH : op. cit., Pl. XI, n° 35425).

$46 \times 10 \times 3$.

356. — Bouterolle de fourreau ou talon de lance de section rectangulaire.

72×24 et 12×16 .

357 à 360. — Lingots allongés de coupe semi-circulaires.

Le dépôt contenait en outre divers objets gardés par l'inventeur qui se décomposent ainsi : Trois fragments de haches dont un complétant notre n° 333, une hache à talon et anneau de petite taille (120×57 et 16×22), une hermitette à douille ronde et ailerons simulés ($102 \times 28 \times 27$), trois débris de lames d'épées, un fragment de poignard, deux rivets, un fragment de bracelet à côtes longitudinales, deux jets de coulées coniques et une soixantaine de débris de lingots brisés et de résidus de fonderie.

Ces deux dépôts font partie d'un groupe régional très homogène situé sur les rives septentrionales de la Gironde et de la Dordogne : Dépôt du Moulin de Prades à Cézac, de Braud, des environs de Bourg-sur-Gironde, du camp de Cubzac-les-Ponts, d'Uchamp à Izon, de Saint-Denis-de-Pile, de Rauzan I, du Graveron à Pineuilh, de Barry à Mouliets et Villemartin. Ils demeurent les deux seuls ensembles visibles actuellement.

Si une certaine influence orientale s'y fait sentir (haches à douille ronde, fauilles, agrafes..), les caractères généraux restent atlantiques et son origine semble surtout locale (Bronze moyen médocain).

Le faciès de Saint-Denis-de-Pile présente de grandes analogies avec le groupe breton de Saint-Brieuc-des-Iffs récemment différencié par J. BRIARD (*Les dépôts bretons et l'âge du Bronze atlantique*, Rennes, 1965) et dont les

éléments caractéristiques sont : l'épée pistilliforme, la bouterolle losangique, la hache à talon à nervure médiane épaisse, la hache à ailerons (rare), la gouge à douille et les résidus de coulée. D'autres faciès similaires se rencontrent vers la Basse-Seine et la Somme et se classent au Bronze final II. Nous avons de bonnes raisons de croire que le groupe girondin se prolonge pendant le Bronze final III.

D. — BRONZES ÉTRANGERS

a) Bronzes de Bohème :

Ils proviennent d'un tumulus de Beroun (Bohème) et ont appartenu à la collection Bastin de Longueville.

361. — Bracelet plein à bouts pointus du type bronze moyen fréquent en Europe centrale. Section ronde de 7,5 m/m de diamètre. Plus grand diamètre du bracelet : 120 m/m.

362. — Grande épingle à enroulement périaxial et capital du type Schlieffennadel. La ganse terminale manque. Longueur : 138 m/m.

363. — Epingle courbe plus petite du type ösenadel apparaissant assez tôt en Europe centrale (Auniétitzien). Bélière cassée.

Longueur : 87 m/m.

364. — Boucle d'oreille (?) dont une extrémité est repliée en S. Section ronde de 4 m/m de diamètre.

Diamètres : 25 × 28.

365. — Deux anneaux à double spire en mauvais état du type anneau de cheveux du bronze ancien. L'un est filiforme, l'autre aplati.

Cet ensemble nous paraît tout à fait remarquable et nous ignorons s'il a été publié en Tchécoslovaquie.

b) Objets de Carinthie (Autriche).

Trois objets provenant des fouilles du Professeur Von Luschan dans des tumulus des environs de Villach (Autriche). Coll. B. de Longueville.

366. — Une épingle à tête conique, incisée sur le col qui paraît dater de la période des Champs d'Urnés, de Schuttalde bei Eggenloch.

Longueur : 64 m/m.

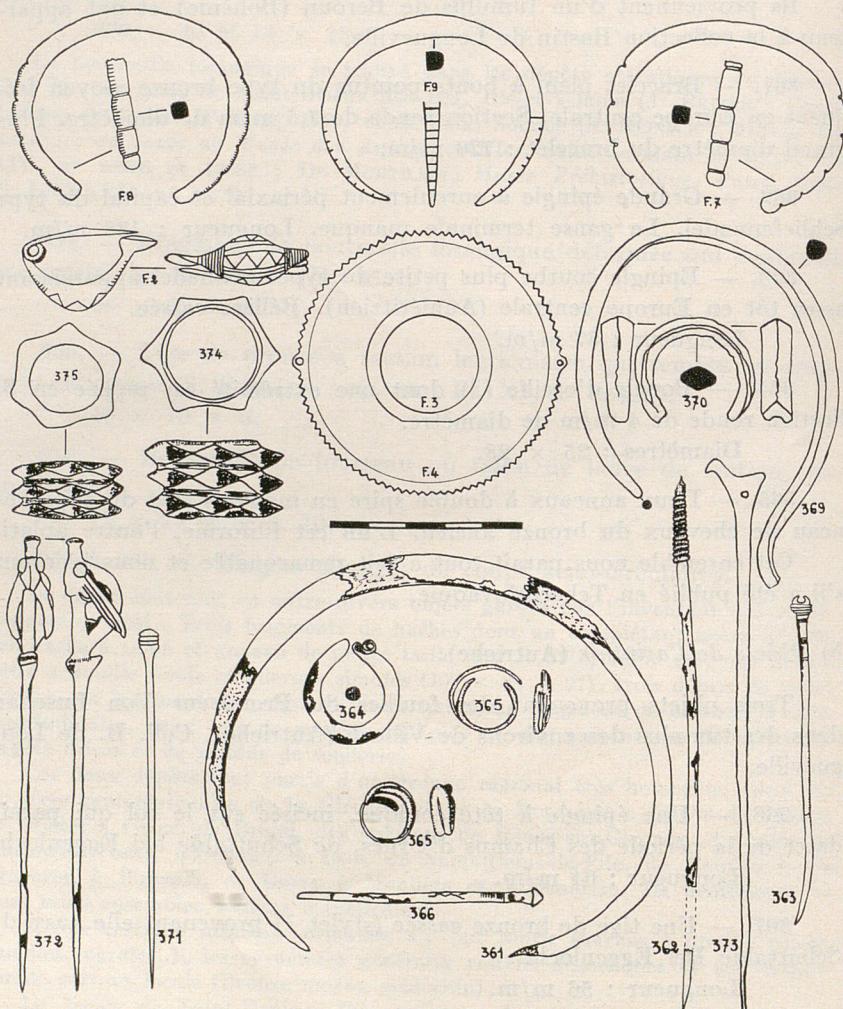
367. — Une tige de bronze cassée (stylet ?) provenant elle aussi de Schuttalde Bei Eggenloch.

Longueur : 56 m/m.

368. — Une reproduction en laiton d'un anneau spiralé à « cheveux » comportant trois spires, provenant de Warmbad.

c) Objet de Transylvanie (Hongrie).

369. — Bracelet ouvert et déformé à section presque ronde modifiée par un méplat, provenant de Vasarhely (Transylvanie). Ce type de bracelet se rencontre en Hongrie avec des types du Bronze Moyen, en particulier avec des bracelets incisés à bouts pointus (F. HOLSTE, *Hortfunde Südosteuropas, Marburg/Lahn*, 1951).



Les objets marqués d'un F se rapportent à l'Age du Fer, décrit plus loin

d) *Bracelet de Hallstatt (Autriche).*

370. — Bracelet ouvert de section rhomboïdale (8×5 m/m). Proviendrait d'une sépulture de la nécropole de Hallstatt. Collection Bastin de Longueville.

e) *Epingle de la Suisse.*

371. — Epingle à tête en boule incisée de trois filets parallèles qui provient du Lac de Neuchâtel.

Longueur : 93 m/m.

f) *Objets du Louristan.*

372. — Une épingle zoomorphe (abeille ou bétier ?) de 120 m/m de long.

373. — Une épingle zoomorphe à tête en forme d'oiseau, perforée à la base de 145 m/m de long.

Ces épingles appartiennent au Bronze lourd récent de F. A. Schaeffer, daté par cet auteur de — 1500-1100. (*Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale*, Londres, 1948, pp. 485 à 487 et fig. 267). Il en fut publié d'identiques provenant de la collection Forrer. (*Bronzes hallstattiens de Perse*, Bull. Soc. Préh. Fse, 1932, p. 193).

374. — Anneau côtelé garni de trois rangées de bossettes saillantes.

Diamètre externe : 37 m/m, interne 24 m/m ; hauteur 21 m/m.

375. — Anneau semblable plus petit.

Diamètre externe : 30 m/m, interne 19 m/m ; hauteur 15 m/m.

D'usage indéterminé (armes, pièces de harnachement, outils) ces anneaux se retrouvent au Kouban (Caucase), en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Allemagne, en Italie et même en France où l'on en compte 8 exemplaires souvent non datés :

- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; 4 au Musée Bargion dont un d'origine régionale (n° 5758), daté de l'âge du Bronze.
- Montmorot (Jura) : 1 ex. (J.-P. MILLOTTE : op. cit., pl. VII, n° 85).
- Challans (Vendée) : 1 ex. dans un dépôt du Bronze final avec une petite tête de cerf stylisée (F. EYGAN, *Gallia*, 1957, 3, p. 83, pl. VIII, n° 65).
- Marseille : Musée Borély, un exemplaire sans origine.
- La Croix-de-Mus (Hérault) : Un anneau analogue aux nôtres dans un dépôt launaciens. (A. SOUTOU, J. ARNAL : *Le dépôt de la Croix-du-Mus, Murviel-lès-Béziers (Hérault) et la datation du Launaciens*, Bull. du Musée Anthropol. Préh. de Monaco, n° 10, 1963, Fig. I, n° 2299, pp. 173-210).

E. — TROUVAILLES CÉRAMIQUES

Camp de Pétreau à Abzac (Gironde)

Quelques téssons montrent que ce camp en éperon barré fut utilisé non seulement au néolithique mais aussi de l'Âge du Bronze au Gallo-

romain. Brassés par les travaux agricoles, les fragments référables au bronze final ne méritent pas une longue description mais doivent être signalés.

376. — Fragment de col en entonnoir en poterie noire fine.

377. — Col de vase décoré de deux cannelures horizontales ; poterie noire.

378. — Col en entonnoir avec quatre cannelures horizontales.

379. — Fragment de couvercle à bord cannelé intérieurement et extérieurement.

380. — Fragment de couvercle à bord interne biseauté.

381. — Tesson en pâte grossière rougeâtre à dégraissant abondant, décoré d'un cordon digité.

382. — Deux fragments de rebords avec digitation sur la tranche ; pâte rouge.

383. — Tesson avec trou de réparation ; décor de cannelures légères en losange comme sur le vase de Saint-Denis-de-Pile. Pâte fine et noire.

Ces maigres trouvailles prouvent une occupation au Bronze final III avec une influence du peuple des Champs d'Urnés dont la céramique est présente sur le site.

Grotte de Fontanguillères à Rouffignac de Sigoulès (Dordogne).

De la collection F. Morin provient un carton rempli de fragments céramiques trouvés dans cette grotte ou plutôt ce ruisseau souterrain. Nous ne décrirons que les plus caractéristiques.

384. — Epingle de bronze privée de sa tête et sans décor sur la tige.

138 × 2 (diamètre).

385. — Fragment de vase à col en entonnoir et panse biconique avec mèplats à la partie supérieure. Pâte noire à dégraissant fin de sable micacé.

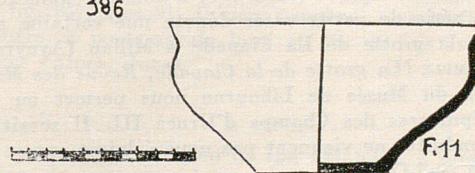
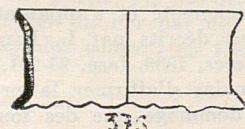
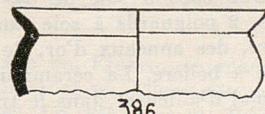
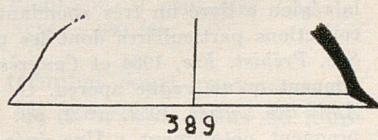
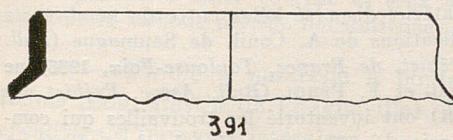
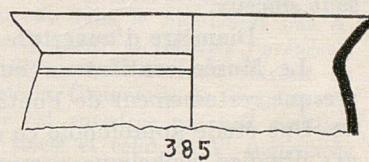
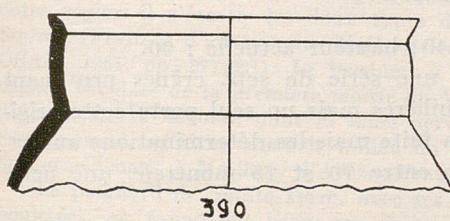
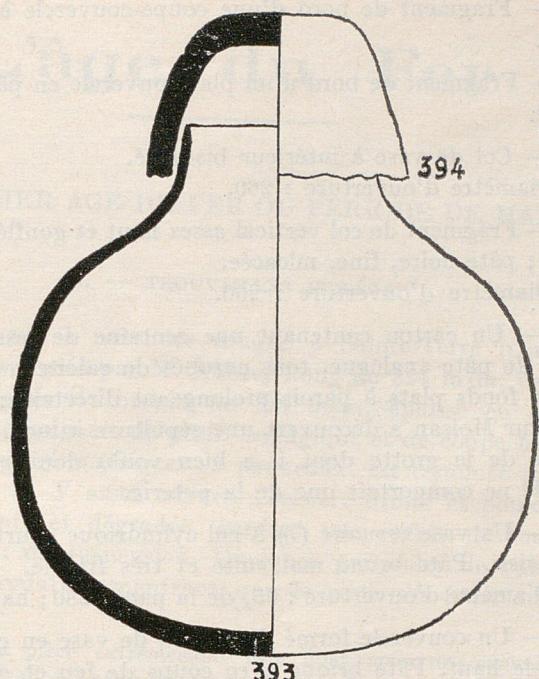
Diamètre d'ouverture : 210.

386. — Fragment d'un vase de même type à cannelure interne du col. Brunâtre.

Diamètre d'ouverture : 170.

387. — Autre col de vase identique, brun rouge à surface très érodée.

Diamètre : 220.



388. — Fragment de bord d'une coupe-couvercle à bord biseauté; pâte noire.

389. — Fragment de bord d'un plat couvercle en pâte grise et fine, très calcité.

390. — Col de vase à intérieur biseauté.

Diamètre d'ouverture : 260.

391. — Fragment de col vertical assez haut et gonflé, à bord éversé, sans décor; pâte noire, fine, micacée.

Diamètre d'ouverture : 260.

392. — Un carton contenant une centaine de tessons sans caractères mais de pâte analogue, tous enrobés de calcite mais où se reconnaissent 16 fonds plats à parois prolongeant directement le fond.

Le docteur Moisan a découvert une sépulture à incinération non loin de l'entrée de la grotte dont il a bien voulu donner le mobilier au Musée. Elle ne comportait que de la poterie.

393. — Un vase ossuaire (?) à col cylindrique court et panse ronde à fond épais. Pâte brune mal cuite et très friable.

Diamètre d'ouverture : 95, de la panse 280; hauteur 280 à 290.

394. — Un couvercle formé d'un fond de vase en calotte sphérique brisé vers le haut. Pâte brique avec coups de feu et grossiers dégraissant siliceux.

Diamètre d'ouverture : 140; hauteur actuelle : 90.

Le Musée contient en outre une série de sept crânes provenant presque certainement de Fontanguillères mais un seul porte cette origine. Une étude approfondie en sera faite mais les déterminations anciennes d'indice céphalique comprises entre 70 et 75 montrent une nette dolichocéphalie.

La grotte funéraire de Fontanguillères, la plus importante nécropole de la région a livré un très abondant matériel dispersé hélas entre de nombreuses collections particulières dont les publications de A. Conil, de Saumagne (*Bull. Soc. Préhist. Fse*, 1934 et *Congrès Préhist. de France, Toulouse-Foix*, 1936) ne donnent qu'un vague aperçu. G. BRIAL et F. PÉROL (*Bull. Assoc. Préhist des Amis des Eyzies*, 1952, n° 2, pp. 17-21) ont inventorié les trouvailles qui comprennent notamment : Une épée à soie de 665 m/m, décorée de 5 filets et portant 9 trous de rivets, 2 poignards à soie, une herminette à douille ronde, une hache plate de cuivre, des anneaux d'or, de bronze, des bracelets décorés et des boutons de bronze à bélière. La céramique est également abondante et se trouve figurée (assez mal d'ailleurs) dans le travail de A. Conil. Néanmoins, la série de petits vases dénote une certaine ancienneté et s'apparente à ceux de la grotte de La Clapade à Millau (Aveyron) décrits par L. BALSAN et P. TEMPLE (*La grotte de la Clapade, Revue des Musées*, 1930, fasc. 25-26). L'ensemble du Musée de Libourne nous permet au moins d'affirmer la présence de sépultures des Champs d'Urnes III. Il serait dommage que des fouilles bien conduites ne viennent pas nous éclairer sur ce site capital pour la protohistoire du Sud-Ouest.

L'Âge du Fer

I. — LE PREMIER ÂGE DU FER OU PÉRIODE DE HALLSTATT

A. — TROUVAILLES ISOLÉES

1. — Poignard à antennes dragué à Sainte-Terre (Gironde) en 1952 et offert au Musée par M. Aubre, Long de 354 m/m, ce poignard possède une poignée de bronze de 123 m/m, épaisse en son milieu de 28 m/m ; cette poignée, de profil losangique et de coupe hexagonale, décorée d'incisions géométriques en panneaux, est terminée par des antennes bouletées en V assez ouvert. Croisière droite et bouletée, lame à deux tranchants et dégradée, gardant une entrée de fourreau en bronze à anneau de suspension. Quelques particules de cuir existent encore sous l'oxydation montrant que le reste du fourreau en était constitué.

Il s'agit d'une pièce extrêmement rare dont nous ne connaissons pas d'équivalent en France parmi la cinquantaine de poignards recensés. Pour notre région il s'écartere des deux types distingués dans le Sud-Ouest par A. SOUTOU (*Vestiges d'un tumulus Hallstattien de Campistrous (Hautes Pyrénées)*, OGAM, 1961, pp. 377-391). Le premier, à croisière arquée et lame rétrécie au départ, est daté de la première moitié du VI^e siècle. (Poignards de Campistrous, d'Ayrolles). Le second, dont la lame nervurée est encadrée par une croisière enveloppante, se situe entre le milieu du VI^e siècle et celui du V^e (poignards de Corno-Lauzo, à Mailhac, d'Avezac-Prat, du pays de Buch).

Le poignard de Sainte-Terre, avec ses antennes en V et sa croisière droite bouletées, se rapproche beaucoup des poignards du Sud de l'Allemagne et fait la transition entre ce type et ceux de l'Aquitaine. Il peut être daté du début de la seconde période hallstatienne, soit vers — 600 (6).

2. — Fibule à *navicella* à bouton terminal court provenant de Reims (Coll. Bastin de Longueville). Elle est décorée de dents de loup encadrées d'incisions latérales.

37 × 13.

Ce type de fibule, assez rare en France, se rencontre surtout en Sicile, en Italie, en Suisse (Vaud, Valais) et en Allemagne méridionale. (DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 2^e partie, pp. 846-847, fig. 347, 1 et 2). Il sera remplacé vers la fin du premier âge du Fer par un autre, à porte-agrafe long et arc parfois très volumineux, plus courant en France (Alpes, Jura).

(6) Nous sommes heureux de remercier A. Soutou de son amabilité à nous renseigner lors de la détermination de cet exemplaire inédit de poignard à antennes.

B. — LES ENSEMBLES ARCHÉOLOGIQUES

Sépultures des Petits Sablons à Coutras.

En août 1954, au lieu-dit les Petits Sablons, commune de Coutras, en couvrant la tranchée de fondation d'une maison, MM. Labrot découvrirent deux sépultures. D'après J.-A. GARDE (*Rev. H. et A. Lib.*, tome XIII, 1954, p. 108), les squelettes étaient allongés la face contre terre, tête au Sud, entourés d'une traînée de galets de rivière de la grosseur du poing. Les squelettes furent brisés mais l'un des crânes était nettement dolichocéphale. (7)

Le Musée conserve de ces sépultures :

3. — Un anneau de bronze à section ronde sauf une petite surface intentionnellement aplatie. Il s'agit probablement d'une bague, deux fragments d'os de la main étant imprégnés de vert de gris.

Diamètre : 34 ; épaisseur : 5.

4. — Un bracelet ou armille dont l'arête externe dentelée porte deux petits oeillets.

Diamètre externe : 67 ; section en D de 2,5 × 2.

5. — Fragment de bracelet identique conservant encore un oeillet et de dimensions rigoureusement semblables.

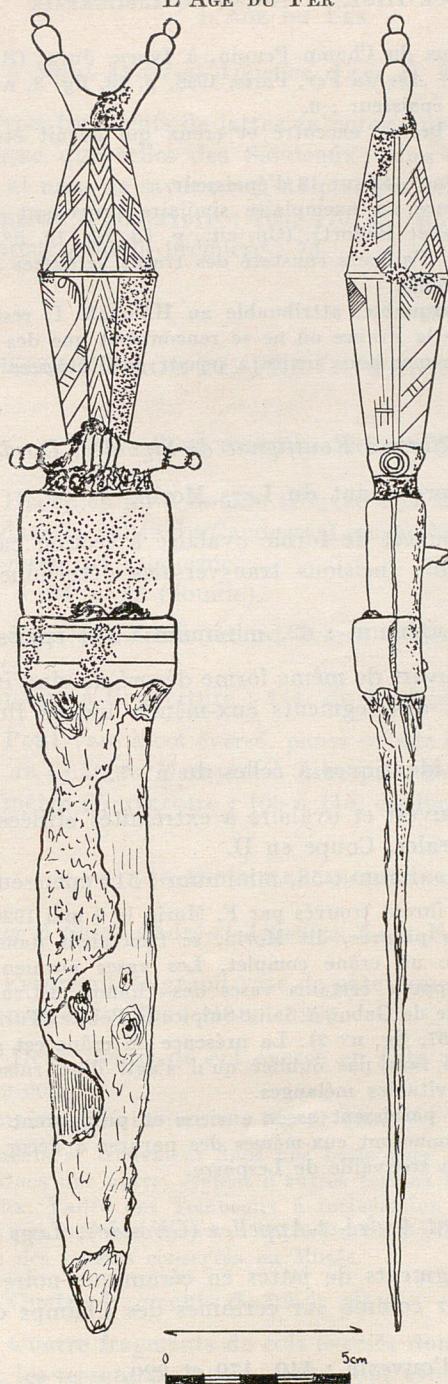
Ces fines armilles devaient être reliées au moyen d'un lien passant par les anneaux et former un ensemble. J.-P. MILLOTTE parle de séries de bracelets filiformes fixés sur une manchette de cuir portée à l'avant-bras. (*Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des métaux*, Paris, 1963, p. 186). De tels bracelets proviennent du tumulus du Bois-Bouchot à Chamesson (DÉCHELETTE, op. cit., fig. 337, n° 7) ainsi que du tumulus n° 4 du groupe N-O des Moissons (*Piroutet, Anthropologie*, 1900, pp. 369-400). D'autres parts, les tombes de Saint-Jean de Belleville (Savoie) ont donné des armilles apparentées. Il s'agit de tombes plates à entourage de galets classées par Déchelette à La Tène (*Manuel*, Tome II, 3^e partie, p. 1059 et note 2) et qui furent vieillies avec juste raison par l'Abbé FAVRET (*Revue des Musées*, 1929, pp. 34-44). Il est maintenant certain que ces bracelets, s'ils débutent avec le Hallstattien, ne se prolongent pas au second âge du fer.

6. — Trois tessons de céramique fine à pâte grise et cassure noire qui faisaient partie d'un vase à fond plat.

Ajoutons que dans la collection R. Cousté, à Bordeaux, se trouvent deux objets de bronze provenant des mêmes sépultures :

— Une boucle d'oreille de section semi-cylindrique, pointue à une extrémité. Elle devait porter le pendant de bronze décrit à la suite. Elle se rappro-

(7) Ces sépultures étaient en *tombes plates*, c'est-à-dire sans tumulus de recouvrement à l'image de celles du Bourdiou à Mios. C'est un usage funéraire introduit par le peuple des Champs d'Urnes, les peuplades de l'âge du Bronze utilisant les sépultures sous tumulus.



Poignard à antennes de Sainte-Terre

che de celle du tumulus du Champ Peupin, à Ivory, Jura. (R. JOFFROY, *Les sépultures à char du 1^{er} Age du Fer*, Paris, 1958, p. 19, fig. 3, n° 2).

Largeur : 16 ; épaisseur : 3.

— Un anneau de bronze excentré et creux qui devait être associé à la boucle précédente.

Diamètre externe : 42 sur 18 d'épaisseur.

R. Joffroy en figure un exemplaire similaire provenant du tumulus de Grandvillars (Territoire de Belfort). (Op. cit., p. 53, fig. 10, n° 1 -- 2).

Les inventeurs ont d'ailleurs constaté des traces verdâtres sur un côté du crâne à hauteur de l'oreille.

Cet ensemble remarquable, attribuable au Hallstatt I, reste actuellement unique dans l'Ouest de la France où ne se rencontrent que des sépultures plus tardives. L'absence d'armes nous invite à penser qu'il s'agissait de sépultures féminines.

Grotte de Fontanguillères à Rouffignac de Sigoulès, Dordogne.

Trois bracelets provenant du Legs Morin.

7. — Bracelet ouvert de forme ovalaire à section carrée et extrémités mousses où cinq incisions transversales déterminent de légères bossettes.

Diamètre maximum : 62, minimum : 54 ; épaisseur : 4.

8. — Bracelet ouvert de même forme décoré de cinq incisions transversales déterminant des segments eux-mêmes incisés finement sur le bord externe.

Dimensions identiques à celles du n° 7.

9. — Bracelet ouvert et ovalaire à extrémités effilées annelées par 10 incisions transversales. Coupe en D.

Diamètre maximum : 58, minimum : 51 ; épaisseur : 5.

Ces trois bracelets furent trouvés par F. Morin le 9 mai 1920 avec l'épingle de bronze n° 384. Les parures, dit Morin, se trouvaient dans les vases des bassins à écluses avec un crâne complet. Les vases auraient la forme de « saladiers » ce qui rappelle certains vases des Champs d'Urnes du pays de Buch ou de la nécropole de Gabor à Saint-Sulpice-la-Pointe, Tarn. (A. SOUTOU : OGAM, 1960, pp. 135-157, fig. n° 2). La présence du crâne est gênante à Fontanguillères mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un ruisseau souterrain où se produisent d'inévitables mélanges.

Ces bracelets nous paraissent assez anciens et préfigurent les bracelets à bossettes fermés qui donneront eux-mêmes des parures à décor en dents d'en-grenage comme dans la trouvaille de Lesparre.

Les Sandeaux à Saint-André-et-Appelles (Gironde), Legs F. Morin.

10. — Trois fragments de jattes en céramique noire graphitée en surface. Aucun décor comme sur certaines des Champs d'Urnes hallstatiens de Gabor.

Diamètres d'ouverte : 140, 170 et 220.

Les circonstances de trouvaille ne sont pas connues.

La Siguénie à Saint-André-et-Appelles. Legs F. Morin.

11. — Trois fragments de jattes en poterie noire plus grossière mais de même forme que celles des Sandeaux ; elles ne portent également aucun décor et nous ne savons rien de plus sur cette découverte.

Diamètre d'ouverture : 160, 170 et 190.

Hauteur pour la première : 75.

II. — LE SECOND AGE DU FER OU PÉRIODE DE LA TÈNE

A. — LES TROUVAILLES ISOLÉES

101. — Hache en fer à douille trouvée à la Mouillère près Bergerac (Dordogne) dans la vallée du Caudeau. Legs F. Morin. Douille carrée et tranchant légèrement arciforme.

125 × 64 × 45 (douille).

102. — Ecuelle noire à rebord éversé et décor de stries obliques. Don Lépron.

Diamètre à l'ouverture : 144, du fond plat : 95, hauteur : 45.

103. — Petit vase à col éversé, panse ovoïde à décor peigné et fond plat, trouvé au Château Mazeyres à Libourne. Don Mirande.

Diamètre d'ouverture : 100 à 110, du fond : 75 ; hauteur : 125.

B. — LES ENSEMBLES ARCHÉOLOGIQUES

Les Sandeaux à Saint-André-et-Appelles. Legs F. Morin.

104. — Fragment de grand vase de pâte noire brillante à col éversé.

Diamètre de l'ouverture : 280.

105. — Deux débris de col éversé en pâte noire et fine avec une gorge sous le col.

Diamètres d'ouverture : 140 et 160.

Ces fragments se trouvaient dans une boîte avec la seule notation : « Les Sandeaux ». Dans une autre, étaient d'autres tessons avec un papier portant : « Les Sandeaux, Vallée des Tombeaux à incinération ; cf. urnes complètes. » Nous n'avons pas retrouvé les vases entiers dont il est fait mention mais voici la description des tessons conservés au Musée.

106. — Quatre fragments de fonds plats.

107. — Quatre fragments de cols éversés dont un peigné au départ de la panse ; les tessons sont trop petits pour évaluer le diamètre.

108. — Deux tessons peignés provenant du même vase.

109. — Deux bords d'assiettes en terre grise ; bords rentrants et départ de panse anguleux.

Ces deux fragments sont caractéristiques de la période finale de la Tène dans les oppidum de l'Est et du Centre. (DÉCHELETTE, *Manuel*, tome II, 3^e partie, pp. 1483-1485, fig. 678).

110. — Fragment de couvercle ou de jatte à bord rentrant et ourlé en pâte plus grossière et dégraissée au sable fin. Ce tesson d'un gris ocre est peut-être plus ancien.

Tumulus n° 1 du Rale à Saint-André-et-Appelles.

Nivelé actuellement par les labours, il devait mesurer 7 m. de diamètre pour une hauteur de 0,50 à 0,60 m environ lorsqu'il fut fouillé par F. Morin. De bas en haut il y rencontra les structures suivantes :

— fosse profonde de 0,50 m. remplie d'une couche lenticulaire noire et grasse, formée de cendres, de charbon et de débris d'ossements calcinés, surmontée de terre noirâtre et charbonneuse jusqu'au niveau du sol. Au centre de la fosse, sorte de petit caisson en dalles de calcaire protégeant des urnes non recueillies.

— Dôme de pierrière calcaire et de silex recouvert en partie de terre (A. CONIL et F. MORIN, *Rev. H. et Ar. Lib.*, 1938).

Cette description nous rappelle celles que fit le Docteur PEYNEAU (*Découvertes Archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux, 1926, tome I, pp. 41-46) à propos des tumuli des environs d'Arcachon, mais les dimensions modestes, l'utilisation d'un coffre de pierres nous font penser à des traditions hallstattienues tardives dans une sépulture de La Tène. Le matériel métallique recueilli plaide aussi dans ce sens (Planche X - au centre et à droite).

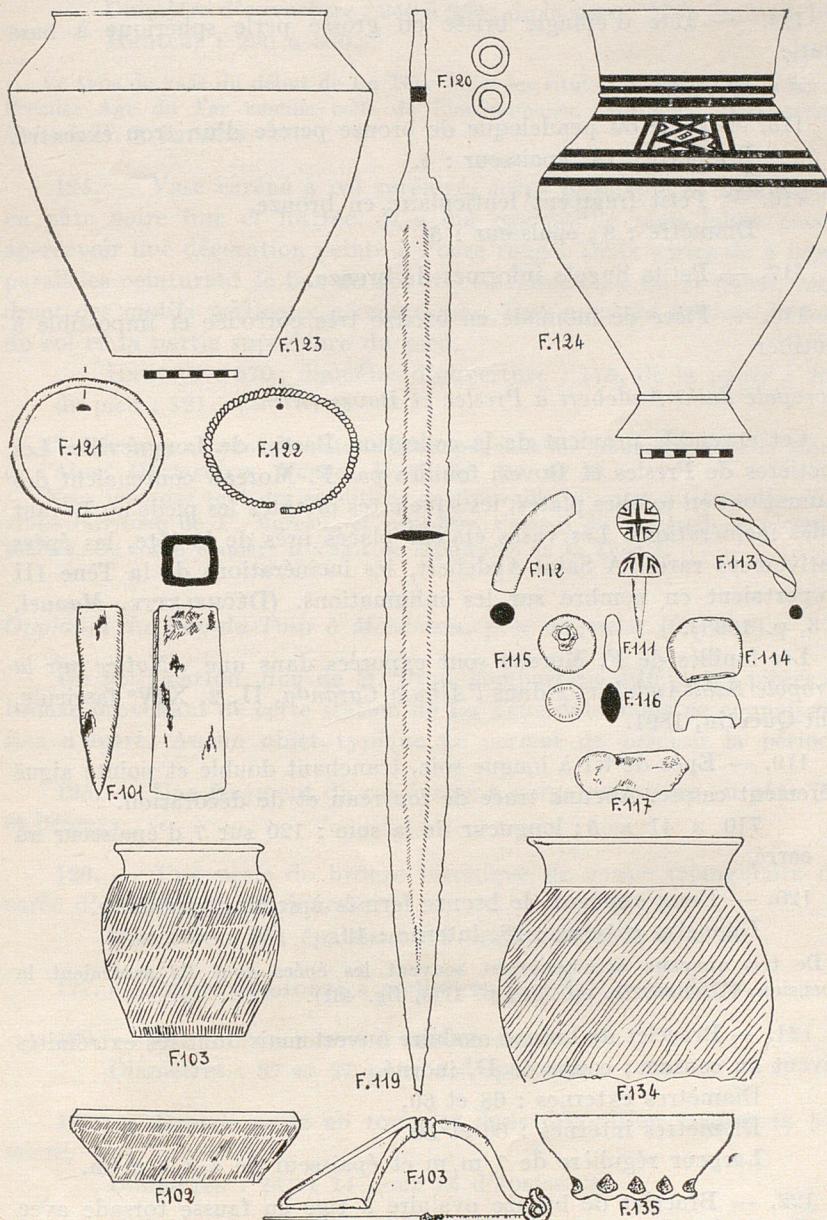
111. — Clou en bronze à tête hémisphérique creusée d'incisions profondes cruciformes.

Longueur : 20 ; diamètre de la tête : 10, épaisseur : 6 ; diamètre de la tige : 4.

Des exemplaires similaires sont signalés par Déchelette dans divers sites tant en France : Bibracte près d'Autun, qu'à l'étranger : Stradonitz (Bohême), Manching (Hte-Bavière), Velem Saint-Veit (Hongrie) montre la grande dispersion de ces bossettes qui étaient le plus souvent encore émaillées. Les incisions profondes avaient pour but de retenir l'émail rouge dont on recouvrait le métal. Des pellicules d'émail conservant l'empreinte des entailles sur leur face concave furent découvertes à Bibracte. (DÉCHELETTE, *Manuel*, III, pp. 1551-1553, fig. 717). Un rivet de bronze provient du niveau IV de la fouille 27 du Cayla de Mailhac que l'on peut dater des environs de 121 avant notre ère. (M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL ; *Le premier Age du Fer languedocien*, Montpellier, 1955, tome III, p. 129, fig. 108, n° 4).

112. — Fragment de bracelet massif à section circulaire inorné.

Diamètre : 100 ; épaisseur : 7.



Pour la fibule, lire F 133 et non F 103
Les échelles ne sont indiquées que pour les Vases

113. — Fragment de torques en fausse torsade également de bronze.
Diamètre : 170 ; épaisseur : 4.

114. — Tête d'épingle brisée ou grosse perle sphérique à base aplatie.

18×15 .

115. — Perle ou pendeloque de bronze percée d'un trou excentré.
Diamètre : 18 ; épaisseur : 4.

116. — Petit fragment lenticulaire en bronze.

Diamètre : 9 ; épaisseur : 5.

117. — Petits lingots informes de bronze.

118. — Pièce de monnaie en bronze très corrodée et impossible à identifier.

Nécropole Saint-Audebert à Presles et Boves (Aisne).

Cet ensemble provient de la collection Bastin de Longueville. Les cimetières de Presles et Boves, fouillés par F. Moreau contenaient des inhumations en tombes plates, les squelettes orientés les pieds au Levant et des incinérations. Les vases étaient placés près de la tête, les épées relativement rares. A Saint-Audebert, les incinérations de la Tène III l'emportaient en nombre sur les inhumations. (DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 3, p. 1038).

Les fouilles de F. Moreau sont exposées dans une « *Notice sur la nécropole SaintAudebert* » dans *l'Album Caranda*, II, 2, XIV^e fascicule, Saint-Quentin, 1891.

119. — Epée de fer à longue soie, tranchant double et pointe aiguë légèrement cassée. Aucune trace de fourreau et de décoration.

$710 \times 41 \times 5$; longueur de la soie : 120 sur 7 d'épaisseur au carré.

120. — Deux anneaux de bronze fermés à section circulaire.

Diamètre externe : 28, interne : 19.

De tels anneaux accompagnent souvent les épées dont ils assuraient la suspension. (DÉCHELETTE, op. cit., p. 1115, fig. 461).

121. — Bracelet de bronze ovalaire ouvert mais dont les extrémités arrivent au contact; coupe en D, inorné.

Diamètres externes : 68 et 60.

Diamètres internes : 60 et 50.

Largeur régulière de 7 m/m et épaisseur de 4 à 5 m/m.

122. — Bracelet de bronze ovalaire à tige en fausse torsade avec trois lignes incisées aux extrémités qui arrivent au contact.

Diamètres externes : 65 et 54; internes : 59, 4 et 47,2.

Epaisseur irrégulière de 3,4 et 2,8 aux extrémités.

123. — Vase biconique assez irrégulier en pâte noirâtre et grossière, non tourné.

Diamètre d'ouverture : 240 à 250 ; de la panse 325 ; du fond 135.

Hauteur : 290 à 300.

Ce type de vase du début de La Tène imite les situles de bronze de la fin du Premier Âge du Fer comme celle de Plougoumelen, Morbihan. (DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 2, fig. 292).

124. — Vase caréné à col surélevé, corps biconique et pied creux, en pâte noire fine et lustrée. Il a été reconstitué mais laisse encore apercevoir une décoration peinte à l'ocre rouge. Deux séries de 4 lignes parallèles ceinturant le bas du col et l'élargissement de la panse encadrent des motifs verticaux géométriques. Une moulure entoure la base du col et la partie supérieure du pied.

Hauteur : 370 ; diamètre d'ouverture : 175, de la panse : 250, du pied : 121.

C'est le type courant de poterie accompagnant les inhumations de la Marne de l'Aisne. (DÉCHELETTE, *Manuel*, II, 3, fig. 659, n° 3).

Nous ignorons tout des conditions de trouvaille, n'ayant pu consulter l'ouvrage rarissime de F. Moreau, et peut-être s'agit-il du matériel de plusieurs tombes. De toute manière il s'agit de sépultures de la Tène I.

Oppidum du Puy-du-Tour à Montceau, près Argentat (Corrèze).

Un petit carton, don de M. Prot, comportant différentes pièces de bronze provenant de cette station de La Tène dont nous ne connaissons rien d'autre. Aucun objet typique ne permet de préciser la période.

125. — Une fragment de col éversé à gorge extérieure en pâte fine et beige.

126. — Une perle de bronze biconique de coupe triangulaire décorée d'incisions symétriques.

Diamètre : 16 ; épaisseur : 6 ; perforation de 8 mm.

127. — Bague de bronze à section en D aplati, sans décor.

128. — Un anneau inorné à section ronde.

Diamètres : 37 et 27 pour 5 d'épaisseur.

129. — Grande perle en tonneau dans décoration comme la première.

Diamètres : 24 et 14 pour 15 d'épaisseur.

130. — Anneau de bronze où se trouve serti un fragment de fer ; c'est peut-être une pièce de harnachement.

Diamètres : 29 et 20,5.

Station non localisée près de Libourne.

Une boîte contenant des tessons de céramique peignée ne comporte pas l'indication du site qui les a fournis. Nous savons seulement qu'il s'agit d'un don de M. Trougnac. Malgré des recherches dans tous les numéros anciens de la Revue, il nous a été impossible de localiser cette station.

131. — Seize tessons décorés au peigne provenant de panse de vases à col éversé et panse ovoïde.

132. — Trois fragments de cols éversés et ourlés.

Cette décoration au peigne, déjà utilisée au cours de l'Age du Bronze, se retrouve à la fin du Premier Age du Fer puis pendant la Tène II sur des vases à pied surélevé. (DÉCHELETTE, op. cit., p. 1480, fig. 676). Au cours de la Période finale toutes les formes céramiques indigènes sont ainsi décorées. Cette technique se prolongera sous la domination romaine.

Station de Vayres.

Une importante station se trouve dans cette localité entre le Château et le bourg. Longtemps les trouvailles se limitèrent au Gallo-Romain et notre regretté collègue P. Vacher fit à ce sujet une prise de date le 6/11/1955. (*Rev. H. A. de Lib.* 1956, n° 79, p. 7). Puis, fouillant une profonde fosse creusée par les Allemands, il découvrit un matériel plus ancien témoignant d'une occupation gauloise.

Plus récemment notre collègue H. Crochet montra que le site remontait au Bronze Final.

Parmi l'importante collection léguée par P. Vacher nous avons relevé les objets suivants intéressant la période de La Tène :

133. — Fibule de Bronze à ressort à 4 spires, corde externe, porte-aiguille triangulaire relié à l'arc par un anneau-bague.

60 × 23.

C'est une fibule de la Tène II (DÉCHELETTE, op. cit., fig. 535, n° 1). Une autre fibule a été trouvée par H. Crochet et l'ardillon de bronze d'un troisième exemplaire figure au Musée. Ajoutons que F. Daleau signalait en 1902 la trouvaille d'une fibule de Nauheim draguée en Dordogne devant Arveyres. (*Bull. Soc. Arch. Bordeaux*, XXIII, pp. 270-273). Ce type se classe actuellement dans la première moitié du 1^{er} siècle av. notre ère pour se continuer après la conquête. (J. GOURVEST : *La fibule de Nauheim*, tiré à part sans date, page 3).

134. — Vase à col éversé et panse ovoïde en poterie noire non tournée. Col et gorge lissés puis panse balayée de stries obliques. Le fond manque.

Diamètres : à l'ouverture : 140, au col : 120, de la panse : 180 ; hauteur : 150.

135. — Une série de coupelles coniques en céramique grise tournée à

fond plat terminé par une couronne de mamelons formés par repoussage de la pâte au doigt; le site en a énormément fourni. Le Musée en renferme actuellement 26 exemplaires.

Diamètres d'ouverture : 110, 120, 120, 120, 130, 140, 150, 160, 160, 160, 170, 190, 190, 190, 200.

Hauteurs correspondantes : 40, 47, 56, 48, 47, 44, 44, 48, 58, 64, 48, 52, 50, 68.

Ces curieux petits vases, jamais signalés à notre connaissance, se trouvent seulement sur la station du Château de Vayres et sur le site de Maison-Rouge, dans la même commune. (Don A. Videau au Musée). Un exemplaire isolé fut récolté, lors de travaux de voirie, rue Jules-Simon à Libourne. (Collection B. Ducasse). Nous les considérons comme une production régionale et les classons provisoirement à la phase finale de La Tène.

Après l'achèvement de ce travail nous apprenions le don par Madame Pierre Vacher de l'importante collection constituée par son mari. Parmi la céramique figurent de nombreux tessons de poterie peignée, 3 fragments de grandes jattes de La Tène III. L'inventaire complet demandant plusieurs mois de travail, ces nouveaux vestiges de l'Âge du Fer figureront, avec le matériel gallo-romain de la collection Vacher, dans une prochaine publication.

Pierre à bassin de Lussac.

136. — Tesson provenant des fouilles effectuées sous la pierre à bassin de Picampeau à Lussac en 1949. Don J.-A. Garde. Pâte noire à extérieur rouge-brun et dégraissant micacé. Col éversé avec impressions ovalaires et cannelures longitudinales sur la panse.

J.-A. GARDE : *Rev. H. et A. Lib.*, 1951, n° 64, pp. 88-94.

*
**

Afin d'aider le lecteur peu familiarisé avec les termes de Protohistoire, nous terminons par un tableau récapitulatif utilisant la terminologie et la chronologie actuellement en vigueur et retraçant l'occupation de notre région du début de l'Âge du Bronze à la conquête romaine.

Cette classification est celle de N. K. SANDARS : *Bronze Age cultures in France*, Cambridge, 1957.

On trouvera, dans le tableau déjà publié dans notre *Revue* n° 113, p. 69, un essai de concordance entre les divers auteurs et Dechelette.

(Dessins, rédaction et classement d'André COFFYN).

Le Gérant : B. DUCASSE.

Imprimerie Libournaise : 68, rue Président-Carnot — LIBOURNE

